



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008





## EUROPE

RCI BANQUE S.A.  
Niederlassung Deutschland - Jagenbergstrasse 1  
D-41468 NEUSS - ALLEMAGNE

Direction : Alain GUIDOU  
Tél. : + 49 2131 401 010

## ALLEMAGNE

Avec une croissance annuelle proche de 1,3 % (2,5 % en 2007), la situation de l'économie en 2008 est restée positive malgré un ralentissement marqué par la crise au second semestre.

Dans ce contexte, le marché automobile a été fortement impacté avec 3,3 millions de véhicules (en recul de 1,7 % par rapport à 2007), à son plus bas niveau depuis 15 ans. Renault conforte sa place de premier importateur avec une part de marché stabilisée à 4,2 %. Celles de Nissan et de Dacia ont respectivement progressé à 1,5 % (+ 0,1 point) et 0,8 % (+ 0,3 point).

Le taux d'intervention de RCI Banque Allemagne passe de 38,6 % à 37,2 %. Celui de Renault est en recul de 1,2 point à 41,2 % du fait notamment d'une baisse des immatriculations aux particuliers, cœur de cible de RCI Banque. De même, le taux d'intervention sur Nissan baisse à 27,2 % (- 3,9 points) suite à la réduction des campagnes promotionnelles. Le taux d'intervention sur Dacia est en forte hausse à 34,4 % (+ 6 points) grâce au succès de programmes promotionnels (*Highlight*) étendus à l'ensemble de la gamme.

En conséquence, les nouveaux dossiers véhicules enregistrent un léger repli de 2,4 % avec 122 515 contrats.

L'encours productif moyen enregistre une diminution de 6 % à 4,3 Md€ :

- - 9,5 % sur l'encours Clientèle,
- + 8 % sur l'encours Réseaux.

Le produit net bancaire reste stable à 170 M€ par rapport à l'année passée.

Le résultat avant impôts s'élève à 99 M€ en 2008 contre 89,1 M€ en 2007, grâce :

- aux économies réalisées sur les frais de fonctionnement qui ont permis une baisse des charges nettes d'exploitation à 50 M€ (- 3,2 M€) ;
- à la poursuite de la politique d'acceptation sélective et à l'optimisation du recouvrement entraînant une baisse du coût du risque global à 20,6 M€ (- 6,8 M€) ;
- à une opération de titrisation de 1,1 Md€ adossée au portefeuille de *leasing* contribuant à la diversification du refinancement du groupe RCI Banque.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2008	2007
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	122 515	125 583
Nouveaux financements nets Clientèle	1 409 140	1 454 815
<b>BILAN</b>		
Encours brut	4 123 652	4 552 666
Provisions	(99 252)	(110 358)
<b>Encours net</b>	<b>4 024 400</b>	<b>4 442 308</b>
dont Réseau	865 732	868 687
Placements	2 378 903	1 670 350
Autres actifs	58 171	47 742
Endettement	6 080 927	5 773 003
Autres passifs	267 021	63 026
Provisions pour risques et charges	8 260	5 112
Capitaux propres	105 266	319 259
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>6 461 474</b>	<b>6 160 400</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	169 682	170 490
Résultat avant impôts	98 975	89 117
Résultat net	68 428	54 992

## EUROPE

RCI BANK AG  
Laaer Berg-Strasse 64 - Postfach 196  
A-1101 WIEN - AUTRICHE

Direction : Manfred HEINDL  
Tél. : + 43 1 680 30-130



## AUTRICHE

Dans un marché automobile national en baisse de 0,6 %, les marques de l'Alliance ont connu une hausse de leurs immatriculations de 12,2 % par rapport à 2007.

Les trois marques ont vu leur part de marché progresser. Pour Renault, elle s'établit à 5,8 %, contre 5,5 % en 2007 ; la forte croissance de la marque Dacia (+ 136 % des ventes par rapport à 2007) a permis d'atteindre 1 %, contre 0,4 % en 2007 ; par ailleurs, celle de Nissan progresse à 2 % (1,9 % en 2007).

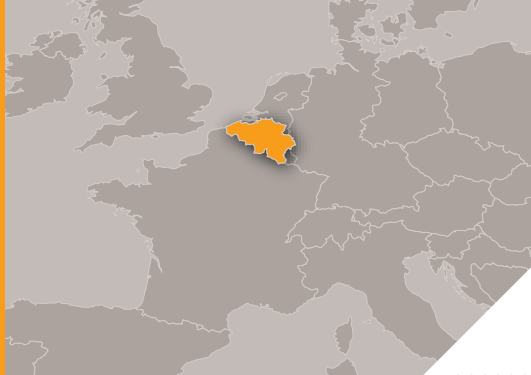
Dans ce contexte, le nombre de dossiers de financement a augmenté de 3,3 %.

Le nombre de contrats d'assurances a fortement progressé tant sur la "perte financière" que sur "l'automobile".

L'encours productif moyen s'établit à 177 M€ sur la Clientèle, stable par rapport à 2007 et en croissance de 7,5 % à 110 M€ sur l'activité Réseaux.

Le résultat avant impôts s'élève à 3,5 M€ contre 4,1 M€ en 2007, conséquence de la hausse des coûts de distribution (+ 1,5 M€).

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	12 591	12 183
Nouveaux financements nets Clientèle	90 597	79 598
<b>BILAN</b>		
Encours brut	280 009	284 222
Provisions	(7 398)	(7 526)
<b>Encours net</b>	<b>272 611</b>	<b>276 696</b>
dont Réseau	96 653	99 622
Placements	4 758	3 871
Autres actifs	1 118	3 356
Endettement	238 710	240 387
Autres passifs	6 188	4 679
Provisions pour risques et charges	490	461
Capitaux propres	33 099	38 396
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>278 487</b>	<b>283 923</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	9 163	10 865
Résultat avant impôts	3 478	4 124
Résultat net	2 614	5 612



## EUROPE

RCI Financial Services S.A.  
W.A. Mozartlaan, 20  
1620 DROGENBOS - BELGIQUE

Direction : Thierry HEBERT  
Tél. : + 32 2 730 65 77

## BELGIQUE

Dans un marché automobile légèrement en hausse (660 682 immatriculations, soit + 1,9 %), la part de marché de Renault reste stable à 9,7 %, celle de Nissan est de 1,22 % en 2008.

Le taux d'intervention Renault de RCI Banque Belgique/Luxembourg progresse de 2,7 points et passe à 23 %, profitant de la forte attractivité des offres promotionnelles aux particuliers.

Au deuxième trimestre, la filiale a démarré les activités de financements Grand Public Nissan et réalise une pénétration de 6,7 % avec un impact sur les nouveaux financements totaux de 4.5 M€.

Le résultat avant impôts est de 3,8 M€.

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	18 729	14 115
Nouveaux financements nets Clientèle	92 304	79 867
<b>BILAN</b>		
Encours brut	233 483	216 078
Provisions	(5 290)	(4 479)
<b>Encours net</b>	<b>228 193</b>	<b>211 599</b>
<i>dont Réseau</i>	89 001	92 853
Placements	328	8 866
Autres actifs	20 565	21 503
Endettement	233 330	228 757
Autres passifs	8 277	5 576
Provisions pour risques et charges	1 999	4 245
Capitaux propres	5 480	3 390
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>249 086</b>	<b>241 968</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire <i>(hors résultat des activités non bancaires)</i>	7 541	7 670
Résultat avant impôts	3 787	752
Résultat net	2 097	(5 296)

## EUROPE

GRUPO RCI ESPAÑA  
Avenida de Burgos 89-A  
28050 MADRID - ESPAGNE

Direction : Gabriel GIL  
Tél. : + 34 91 379 41 04



## ESPAGNE

Dans un contexte de crise économique et financière, le marché automobile atteint 1,33 million de véhicules, en très forte baisse (- 30 %) par rapport à 2007. Renault enregistre une part de marché de 9,7 % (- 0,4 point par rapport à 2007), Nissan se situe à 3,4 % (+ 0,5 point) et Dacia à 0,5 %.

RCI Banque Espagne affiche des taux d'intervention en baisse sur Renault à 46 % (- 5 points par rapport à 2007), sur Dacia à 30 % (- 6 points) et sur Nissan à 25 % (- 6 points).

Les nouveaux financements s'élèvent à 1 Md€, en retrait par rapport à 2007 (1,66 Md€). L'encours productif moyen atteint 3,42 Md€, soit - 7 % par rapport à 2007.

Le produit net bancaire est en baisse de 17 M€ par rapport à 2007.

Dans ce contexte de crise, le coût du risque est en très forte hausse à 85,6 M€ contre 29,3 M€ en 2007. Afin d'enrayer cette tendance, la politique d'acceptation a été fortement ajustée et un plan d'actions "recouvrement" a été déployé.

La fusion des activités d'assurance Grand Public au sein de la succursale marque la première étape d'une politique de simplification et de redimensionnement des structures devant conduire à une optimisation des frais de fonctionnement.

Le résultat avant impôts affiche une perte de 15,8 M€.

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	82 823	132 169
Nouveaux financements nets Clientèle	1 012 039	1 656 903
<b>BILAN</b>		
Encours brut	3 042 893	3 858 092
Provisions	(194 768)	(119 594)
<b>Encours net</b>	<b>2 848 125</b>	<b>3 738 498</b>
<i>dont Réseau</i>	498 701	690 393
Placements	60 330	1 761
Autres actifs	120 078	133 929
Endettement	2 889 502	3 653 489
Autres passifs	47 984	78 508
Provisions pour risques et charges	5 286	5 461
Capitaux propres	85 761	136 730
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>3 028 533</b>	<b>3 874 188</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire <i>(hors résultat des activités non bancaires)</i>	117 416	134 287
Résultat avant impôts	(15 823)	62 393
Résultat net	(9 371)	41 379



## EUROPE

GROUPE DIAC  
14, avenue du Pavé Neuf  
93168 NOISY-LE-GRAND CEDEX  
FRANCE

Direction : Jean-Pierre FRAMEZELLE  
Tél. : + 33 1 49 32 80 00

## FRANCE

En 2008, le marché automobile toutes marques s'établit à 2,5 millions de véhicules, stable par rapport à l'année 2007.

Renault atteint un volume de 594 084 immatriculations, représentant une part de marché véhicules particuliers et utilitaires de 23,7 % (23,5 % en 2007). Le rajeunissement de la gamme initié en 2007 s'est poursuivi en 2008 avec notamment le lancement de *Clio Estate* et *Nouveau Kangoo*. Renault dispose ainsi d'une des gammes les plus jeunes du marché, par ailleurs très bien positionnée en termes d'émission de CO<sub>2</sub>.

Le succès de Dacia s'est traduit par 43 567 immatriculations, en hausse de 33 %. L'offre de la marque a été élargie en 2008 avec le lancement de *Sandero*.

Les immatriculations Nissan atteignent 46 603 véhicules, en progression de 10 % par rapport à 2007 grâce notamment au succès de *Qashqai*.

Les volumes de financement du groupe Diac atteignent 283 315 dossiers, en hausse de 3 900 contrats par rapport à 2007. Malgré la crise financière, la performance commerciale progresse environ de 0,5 point par rapport à celle de 2007 avec un taux d'intervention de 32,5 % (32,03 % en 2007).

Les nouveaux financements s'établissent à 3,38 Md€, en augmentation de 3,1 % par rapport à 2007 (+ 100 M€).

L'encours productif moyen Clientèle s'établit à 5,73 Md€ (+ 1,4 %, + 79 M€ par rapport à 2007). Cette évolution s'explique principalement par la croissance de l'encours de l'activité de location longue durée (+ 5 %, + 82 M€). L'encours productif moyen Réseaux s'établit à 2,22 Md€ (+ 8,5 % par rapport à 2007).

Le résultat avant impôts atteint 190,3 M€, en forte progression par rapport à 2007 (164,3 M€).

Hors éléments non récurrents, les frais de fonctionnement s'établissent à 1,60 % des encours, en évolution favorable par rapport à 2007.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2008	2007
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	283 315	279 438
Nouveaux financements nets Clientèle	3 384 479	3 283 119
<b>BILAN</b>		
Encours brut	7 881 447	8 236 896
Provisions	(284 938)	(227 927)
<b>Encours net</b>	<b>7 596 509</b>	<b>8 008 969</b>
dont Réseaux	1 601 952	2 135 349
Placements	484 779	332 539
Autres actifs	343 360	331 607
Endettement	7 126 825	7 529 192
Autres passifs	597 233	499 936
Provisions pour risques et charges	53 970	65 153
Capitaux propres	646 620	578 835
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>8 424 648</b>	<b>8 673 116</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	343 522	341 073
Résultat avant impôts	190 274	164 321
Résultat net	123 428	106 411

## EUROPE

RCI Zrt.  
Vaci ut 81-85  
H-1139 BUDAPEST - HONGRIE

Direction : Christophe DUROSELLE  
Tél. : + 36 1 298 82 65



## HONGRIE

Le marché automobile hongrois est en baisse pour la quatrième année consécutive (- 9,5 % en 2008 par rapport à 2007). Ce recul, plus important sur le deuxième semestre (- 17 % par rapport au deuxième semestre 2007), s'explique notamment par un contexte économique dégradé accentué par la crise financière et économique mondiale.

Avec 9 468 véhicules immatriculés, les ventes du Groupe Renault ont enregistré la même baisse que le marché, la pénétration se stabilisant à 5,43 % (+ 7 points pour Renault et - 6 pour Dacia).

Le taux d'intervention de Renault Credit Hongrie a fortement baissé en 2008, du fait d'une contraction des ventes de véhicules particuliers, cœur de cible de RCI Banque. Il s'établit à 12,40 %, contre 20,40 % pour l'année 2007.

Néanmoins, un plan d'actions commercial mené conjointement avec le constructeur a été mis en place de façon à inverser la tendance.

RCI Hongrie a signé un accord commercial avec Unicredit Leasing Hongrie sur l'activité Clientèle afin d'optimiser sa structure et a mis un terme au contrat de prestation *back-office* avec Raiffeisen Lizing. Cette nouvelle organisation sera opérationnelle à partir du deuxième trimestre 2009.

L'encours productif moyen total a atteint 80,4 M€, dont 61,2 M€ sur l'activité Clientèle.

Le résultat avant impôts s'établit à - 3,1 M€, s'expliquant par le provisionnement de l'écart d'acquisition des titres suite à la dégradation persistante des performances commerciales et financières de la filiale.

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Taux de change (taux de clôture)	266,7000	253,7300
Taux de change (taux moyen)	251,7377	251,3166
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	1 377	2 273
Nouveaux financements nets Clientèle	10 618	19 549
<b>BILAN</b>		
Encours brut	72 441	95 814
Provisions	(1 759)	(2 077)
<b>Encours net</b>	<b>70 682</b>	<b>93 737</b>
<i>dont Réseau</i>	14 034	23 147
Placements	2 160	268
Autres actifs	2 385	8 450
Endettement	63 840	83 884
Autres passifs	1 646	3 228
Provisions pour risques et charges	232	169
Capitaux propres	9 509	15 174
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>75 227</b>	<b>102 455</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire <i>(hors résultat des activités non bancaires)</i>	171	6 394
Résultat avant impôts	(3 094)	2 344
Résultat net	(3 094)	1 842





## EUROPE

### RCI BANQUE

Succursale Italiana - Via Tiburtina, 1159  
I-00156 ROMA - ITALIE

Direction : Bruno KINTZINGER

Tél. : + 39 06 41 773 478

## ITALIE

L'économie italienne a enregistré une baisse annuelle du produit intérieur brut de 0,6 %. Le contexte de crise financière se caractérise par un niveau d'inflation de 3,3 % (+ 1,3 % par rapport à 2007), une forte contraction de la consommation des ménages et une production industrielle au plus bas depuis dix ans.

En dépit du maintien de la "prime à la casse", le marché automobile diminue de 12,5 % en variation annuelle, s'établissant à 2,4 millions de véhicules. Renault a enregistré une part de marché de 4,6 %, contre 5,1 % en 2007 ; Dacia de 0,4 % (+ 0,2 point par rapport à 2007) et Nissan s'est amélioré de 1,8 % en 2007 à 2,4 % en 2008, profitant notamment du succès du crossover Qashqai.

Le taux d'intervention global est de 31,3 % contre 35,3 % en 2007 ; cette baisse concerne notamment le marché des Particuliers et des Entreprises.

L'activité de location longue durée, gérée par Overlease (en joint venture avec LeasePlan), a légèrement diminué avec 12 309 véhicules en parc contre 13 837 en 2007.

Les nouveaux financements sont en baisse de 18,6 %.

L'encours productif moyen est en recul à 1,7 Md€, contre 1,9 Md€ en 2007, conséquence de la contraction de l'activité Clientèle.

Le produit net bancaire s'établit à 69 M€, soit 4,1 % en pourcentage de l'encours productif moyen, stable par rapport à 2007. Il inclut l'effet positif de la contribution des services et des assurances qui représente 23,4 M€ en 2008 (+ 5,2 M€ par rapport à 2007).

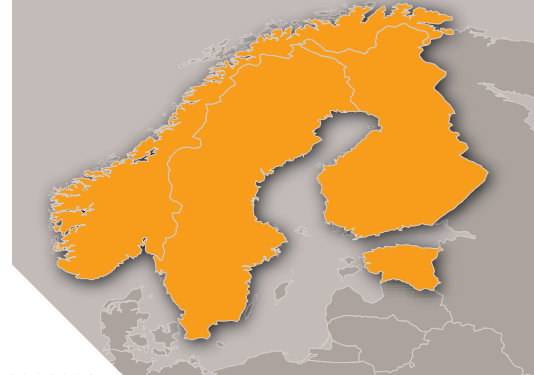
Le résultat avant impôts pour l'exercice 2008 s'établit à 33,8 M€, en progression de 3,98 % du fait principalement de la maîtrise du coût du risque Clientèle (0,49 % de l'encours productif moyen, contre 0,73 % en 2007).

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2008	2007
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	56 702	71 338
Nouveaux financements nets Clientèle	598 559	735 496
<b>BILAN</b>		
Encours brut	1 587 956	1 828 045
Provisions	(80 445)	(71 025)
<b>Encours net</b>	<b>1 507 511</b>	<b>1 757 020</b>
dont Réseau	361 108	365 419
Placements	159 918	204 125
Autres actifs	958 251	1 021 387
Endettement	2 504 492	2 852 666
Autres passifs	74 653	93 036
Provisions pour risques et charges	14 170	4 721
Capitaux propres	32 365	32 109
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>2 625 680</b>	<b>2 982 532</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	69 208	77 034
Résultat avant impôts	33 781	32 489
Résultat net	18 770	27 524



## EUROPE

Renault Finance Nordic  
Esbogatan 12 - Box 1028  
164 21 KISTA - SUÈDE  
Direction : Stéphane LOTTIN  
Tél : + 33 1 76 88 03 72



## PAYS NORDIQUES

Depuis début 2008, Renault Finance Nordic assure la gestion et le financement des stocks des concessionnaires Renault de l'ensemble des pays nordiques, à partir d'une plate-forme basée en Suède.

Des accords commerciaux, portant sur le financement *leasing* et crédit et l'assurance ont été signés avec des partenaires pour couvrir la Suède, la Finlande, le Danemark et la Norvège.

Dans un marché automobile (regroupant la Suède, la Finlande, le Danemark et la Norvège) en baisse de 12,4 %, Renault a vu sa part de marché reculer à 2,5 %, contre 2,9 % en 2007.

Pour sa première année d'activité, Renault Finance Nordic enregistre un taux d'intervention sur Renault de 23 % (Suède : 38 %, Finlande : 10 %, Danemark : 1 % et Norvège : 2 %).

L'encours productif moyen s'élève à 44,3 M€.

Le résultat avant impôts s'est établi à 1,4 M€.

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Taux de change (taux de clôture)	10,8700	-
Taux de change (taux moyen)	9,6169	-
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	8 594	-
Nouveaux financements nets Clientèle	-	-
<b>BILAN</b>		
Encours brut	40 567	-
Provisions	(554)	-
<b>Encours net</b>	40 013	-
<i>dont Réseau</i>	40 013	-
Placements	7 616	-
Autres actifs	639	-
Endettement	48 324	-
Autres passifs	935	-
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	(991)	-
<b>TOTAL BILAN</b>	48 268	-
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire <i>(hors résultat des activités non bancaires)</i>	3 300	-
Résultat avant impôts	1 401	-
Résultat net	2 045	-



## EUROPE

RCI Financial Services B.V.  
Boeingavenue 275  
1119 PD SCHIPHOL-RIJK  
PAYS-BAS

Direction : Thierry HEBERT  
Tél. : + 31 20 354 96 66

## PAYS-BAS

Dans le contexte de crise financière, la croissance est en ralentissement par rapport à 2007. L'inflation passe de 1,5 % à 2,3 %.

Dans un marché automobile stable, Renault améliore sa part de marché de 0,9 point en atteignant 8,1 %. Celle de Nissan reste inchangée à 2,05 %.

Le taux d'intervention global progresse de 2,6 points à 24,8 %. Celui de Renault augmente de 5 points à 27 % grâce aux actions promotionnelles sur l'activité Grand Public. Nissan diminue de 2,4 points à 21,5 %.

Le résultat avant impôts est de 6,9 M€.

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	18 914	15 705
Nouveaux financements nets Clientèle	124 341	90 829
<b>BILAN</b>		
Encours brut	426 873	472 159
Provisions	(28 773)	(24 513)
<b>Encours net</b>	<b>398 100</b>	<b>447 646</b>
<i>dont Réseau</i>	218 429	292 335
Placements	6 291	1 569
Autres actifs	5 239	(3 207)
Endettement	393 785	421 895
Autres passifs	4 448	5 495
Provisions pour risques et charges	4 542	9 863
Capitaux propres	6 855	8 755
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>409 630</b>	<b>446 008</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire	14 985	19 990
<i>(hors résultat des activités non bancaires)</i>		
Résultat avant impôts	6 864	9 840
Résultat net	5 279	7 331

## EUROPE

RENAULT CREDIT POLSKA  
ulica Marynarska 13  
PL-02-674 WARSZAWA  
POLOGNE

Direction : Philippe METRAS  
Tél. : + 48 22 541 13 00



## POLOGNE

Dans un contexte économique favorable, le marché automobile toutes marques a poursuivi sa croissance en 2008 (+ 8 % par rapport à 2007 à près de 377 000 unités).

Les volumes de Renault et Dacia ont progressé de 11 % par rapport à 2007, principalement du fait de l'augmentation des volumes véhicules particuliers et du segment I (*Clio, Twingo*).

Grâce au soutien renouvelé des constructeurs Renault et Nissan, les nouveaux financements sont en progression de + 27 % à 106 M€.

Le taux d'intervention RCI Banque sur les immatriculations Renault/Dacia s'est élevé à 35,7 %, en progression de 2,3 points sur l'année.

Pour la deuxième année d'activité, le taux d'intervention sur Nissan s'est élevé à 8,1 %, contre 2,6 % en 2007, grâce à la mise en place d'opérations promotionnelles.

L'encours productif moyen atteint 274 M€ contre 192 M€ en 2007, suite à l'augmentation de l'encours de crédit Clientèle et Réseaux.

RCI Bank Polska a démarré l'activité crédit Réseaux de la marque Infiniti en Pologne.

Elle a également lancé, dans les pays Baltes, le financement des stocks des concessionnaires Renault.

Le résultat avant impôts s'établit à 8,8 M€ contre 3,2 M€ en 2007, du fait de la croissance des encours Clientèle et Réseaux Renault et Nissan, ainsi que de la bonne tenue des marges, des frais de fonctionnement et du coût du risque.

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Taux de change (taux de clôture)	4,1535	3,5935
Taux de change (taux moyen)	3,5151	3,7830
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	11 709	9 463
Nouveaux financements nets Clientèle	105 962	83 697
<b>BILAN</b>		
Encours brut	218 673	239 728
Provisions	(6 965)	(7 119)
<b>Encours net</b>	<b>211 708</b>	<b>232 609</b>
<i>dont Réseau</i>	94 042	127 526
Placements	15 257	3 653
Autres actifs	11 248	10 209
Endettement	170 068	191 242
Autres passifs	2 000	2 536
Provisions pour risques et charges	685	546
Capitaux propres	65 460	52 147
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>238 213</b>	<b>246 471</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire <i>(hors résultat des activités non bancaires)</i>	16 477	11 206
Résultat avant impôts	8 781	3 215
Résultat net	6 406	2 045

## EUROPE

RCI BANQUE PORTUGAL  
Lagoas Park, Edificio 4  
2740-267 PORTO SALVO  
PORTUGAL

Direction : Patrick POULAIN  
Tél. : + 351 21 850 2000

## PORTUGAL

Dans un marché automobile en hausse de + 0,5 % à 268 967 immatriculations, la part de marché de Renault est en baisse (12,3 % en 2008, contre 13,1 % en 2007), mais conserve sa place de première marque sur le marché des véhicules particuliers et utilitaires. Celle de Nissan est passée de 1,7 % à 2,5 %.

Dans ce contexte défavorable, le taux d'intervention de RCI Banque Portugal diminue de 1,4 % (25,1 % en 2008, contre 26,5 % en 2007). Les nouveaux financements sont en repli de 14,7 % à 161 M€, notamment en raison de la baisse des financements sur les loueurs courtes durées.

L'encours productif moyen total s'élève à 362 M€, en baisse de 14,8 % par rapport à 2007.

L'encours productif moyen sur l'activité Réseaux progresse de 5,5 % (115 M€, contre 109 M€ en 2007).

Le résultat avant impôts s'établit à 4,1 M€ en 2008, contre 5,5 M€ en 2007.

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	12 330	13 537
Nouveaux financements nets Clientèle	160 800	188 490
<b>BILAN</b>		
Encours brut	384 625	444 452
Provisions	(41 611)	(45 943)
<b>Encours net</b>	<b>343 014</b>	<b>398 509</b>
<i>dont Réseau</i>	81 235	103 989
Placements	5 730	4 497
Autres actifs	40 007	49 719
Endettement	336 918	387 711
Autres passifs	17 103	22 434
Provisions pour risques et charges	4 198	7 749
Capitaux propres	30 532	34 831
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>388 751</b>	<b>452 725</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire <i>(hors résultat des activités non bancaires)</i>	15 733	16 403
Résultat avant impôts	4 056	5 482
Résultat net	5 232	4 100



## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La croissance annuelle du PIB a gardé un rythme soutenu de 4,2 %.

Dans un marché automobile en progression de 9,5 % avec 203 647 immatriculations, les marques du Groupe Renault gagnent des parts de marché. Renault s'établit à 6,9 % (+ 0,6 point par rapport à 2007) et Dacia atteint 1,4 % (+ 0,4 point par rapport à 2007).

Le taux d'intervention s'établit à un niveau record de 54,9 % pour Renault (49,3 % en 2007) et de 55 % pour Dacia (32 % en 2007).

Porté par ces performances commerciales exceptionnelles, l'encours productif moyen Clientèle s'élève à 60,4 M€, en augmentation de 33,2 % par rapport à 2007 ; l'encours productif moyen Réseaux a atteint 34,5 M€, soit une hausse de 55,4 %.

Le résultat avant impôts s'élève à 3 M€, contre 2,1 M€ en 2007. Cette progression est notamment due à l'augmentation continue des nouveaux financements et au développement de l'activité Assurance.

## SLOVAQUIE

Avec une croissance économique parmi les plus fortes en Europe (7,1 %), la Slovaquie s'est préparée en 2008 à entrer dans la zone euro au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le marché automobile a progressé de 17,1 % par rapport à 2007 et a atteint 96 897 véhicules.

Avec 7 709 immatriculations sur les deux marques Renault et Dacia, la part de marché du Groupe Renault est en hausse de 1,6 point par rapport à 2007 (Renault : 6,1 %, contre 5,5 % en 2007, et Dacia : 1,9 %, contre 0,8 %).

En 2008, le taux de pénétration est stable à 45,5 % sur Renault (45,7 % en 2007) et 44,3 % sur Dacia (42,6 % en 2007), avec un volume total de dossiers de financement de 3 546 (+ 46,9 % par rapport à 2007).

Le résultat avant impôts s'élève à 0,7 M€, contre 0,3 M€ en 2007.

### Comptes consolidés (République tchèque et Slovaquie)

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2008	2007
Taux de change (taux de clôture)	26,8750	26,6280
Taux de change (taux moyen)	24,9590	27,7570
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	13 620	9 540
Nouveaux financements nets Clientèle	39 165	26 263
<b>BILAN</b>		
Encours brut	98 335	83 463
Provisions	(1 610)	(1 081)
<b>Encours net</b>	<b>96 725</b>	<b>82 382</b>
dont Réseau	34 976	32 139
Placements	3 498	1 921
Autres actifs	1 287	733
Endettement	67 023	70 563
Autres passifs	5 226	(1 030)
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	29 261	15 503
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>101 510</b>	<b>85 036</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	6 419	4 498
Résultat avant impôts	3 652	2 408
Résultat net	2 784	1 852



## EUROPE

RCI FS Ltd  
Egale House  
78 St Albans Road, Watford - WD17 1AF  
ROYAUME-UNI

Direction : Steve GOWLER  
Tél. : + 44 1923 231 468

## ROYAUME-UNI

L'année 2008 a été marquée par un fort ralentissement de la croissance, en particulier au second semestre. Le taux de chômage est en hausse par rapport à 2007. La livre sterling s'est fortement dépréciée par rapport à l'euro, passant de 1,36 à fin 2007 à 1,05 à fin 2008.

Dans ce contexte, le marché automobile a chuté de 11,7 % (2,4 millions de véhicules) par rapport à 2007. Malgré la baisse des volumes, la part de marché de Nissan progresse (3,14 %, contre 3 % en 2007), principalement grâce au succès de *Qashqai*. Celle de Renault atteint 4,43 %, contre 5,41 % en 2007.

RCI Financial Services (RCI FS) a enregistré 67 649 nouveaux contrats (- 8,7 % par rapport à 2007). Le taux d'intervention porté par le succès de la campagne promotionnelle du premier trimestre progresse aussi bien pour l'activité Renault (+ 5,3 points) que pour l'activité Nissan (+ 3,1 points) et s'établit à 27,2 %. Les offres de financement se sont concentrées sur les produits fidélisants qui atteignent plus de 46 % du mix produit.

L'encours productif moyen Clientèle recule de 121 M€ par rapport à 2007. La baisse des volumes enregistrée sur 2008 et la dévalorisation de la livre sterling n'ont pas été compensées par l'intégration de l'activité de financement Renault depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

L'encours productif moyen Réseaux est également en retrait par rapport à 2007 (- 57 M€) pour s'établir à 390 M€. Ce repli est directement lié à la baisse des immatriculations des deux constructeurs.

Le produit net bancaire passe de 4,35 % à 3,46 % de l'encours productif moyen, principalement en raison de provisions sur valeur résiduelle, du fait de la dégradation du marché des véhicules d'occasion (VO).

Le résultat avant impôts s'établit à 15,7 M€, contre 25,3 M€ en 2007, dont 2,5 M€ dû à l'effet de change.

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2008	2007
Taux de change (taux de clôture)	0,9525	0,7334
Taux de change (taux moyen)	0,7933	0,6831
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	67 649	74 120
Nouveaux financements nets Clientèle	730 041	733 741

BILAN		
Encours brut	1 394 544	2 126 703
Provisions	(80 286)	(64 550)
<b>Encours net</b>	<b>1 314 258</b>	<b>2 062 153</b>
dont Réseau	172 260	417 506
Placements	30 193	552 598
Autres actifs	56 689	144 509
Endettement	1 209 440	2 448 397
Autres passifs	31 114	79 719
Provisions pour risques et charges	464	4 133
Capitaux propres	160 122	227 011
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>1 401 140</b>	<b>2 759 260</b>

COMPTE DE RÉSULTAT		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	62 622	86 548
Résultat avant impôts	15 710	25 342
Résultat net	9 339	15 177

## EUROPE

Renault Slovenija d.o.o  
Dunajska 22  
1511 LJUBLJANA - SLOVENIE  
Direction : Marc de BUFFEVENT  
Tél. : + 386 1 472 32 00



## SLOVÉNIE

Les fondamentaux économiques sont restés très bons en 2008 avec une croissance de 4,1 %, une inflation maîtrisée à 1,8 % et un taux de chômage de 4,8 %.

Dans ce contexte, le marché toutes marques s'établit à plus de 77 000 unités, en hausse de 4 % par rapport à l'année précédente. Les marques Renault, Dacia et Nissan représentent 19,3 % de parts de marché, en légère baisse (- 2,3 points) par rapport à l'année précédente.

Le taux d'intervention sur les véhicules neufs (VN) s'est élevé à 54 % pour Renault, 47 % pour Dacia et 33 % sur Nissan.

Pour la deuxième année d'activité, l'encours productif moyen réseau s'établit à 25 M€.

Le résultat avant impôts s'élève à 1,2 M€.

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	9 715	8 193
Nouveaux financements nets Clientèle	-	-
<b>BILAN</b>		
Encours brut	23 847	20 742
Provisions	(432)	(231)
<b>Encours net</b>	<b>23 415</b>	<b>20 511</b>
dont Réseau	23 415	20 511
Placements	-	1 900
Autres actifs	382	495
Endettement	22 753	22 110
Autres passifs	494	593
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	550	203
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>23 797</b>	<b>22 906</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire <i>(hors résultat des activités non bancaires)</i>	2 335	1 793
Résultat avant impôts	1 237	658
Résultat net	877	403



## EUROPE

RCI FINANCE S.A.  
Bergermoosstrasse 4  
CH-8902 URDORF - SUISSE

Direction : Manfred HEINDL  
Tél. : + 41 44 871 24 00

## SUISSE

Dans un marché automobile en hausse de 1,5 % avec 311 830 immatriculations, Renault a vu ses immatriculations progresser de 2,7 %, lui permettant d'atteindre une part de marché de 5,8 %, en hausse de 0,1 point par rapport à 2007. La part de marché Nissan est restée stable à 2,5 %. Dacia a vu ses ventes croître de 70 % pour atteindre 0,5 % de part de marché (0,3 % en 2007).

Dans un contexte de concurrence accrue, le taux d'intervention s'établit à 27,1 % pour l'activité Renault et à 18,5 % pour l'activité Nissan (respectivement 28,8 % et 16,2 % en 2007). Celui de Dacia progresse fortement pour atteindre 29,5 % (21 % en 2007). Au total RCI Finance a réalisé 9 541 dossiers de financement (+ 6,9 % par rapport à 2007).

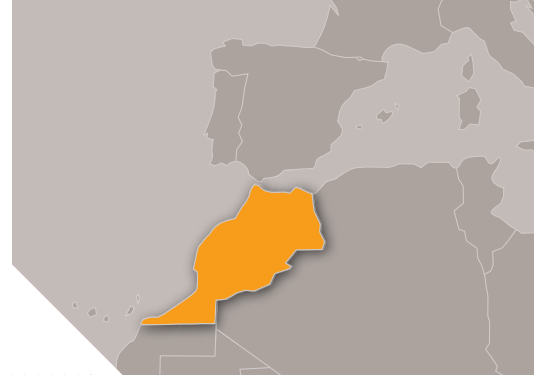
L'encours productif moyen Clientèle s'établit à 206 M€, en baisse de 3,1 % par rapport à 2007. Sur l'activité réseau, l'encours productif moyen est en croissance de 24,3 % à 82,5 M€.

Le résultat avant impôts s'établit à 0,4 M€, fortement impacté par des provisions pour charges exceptionnelles (- 5,3 M€).

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2008	2007
Taux de change (taux de clôture)	1,4850	1,6547
Taux de change (taux moyen)	1,5881	1,6402
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	9 541	8 927
Nouveaux financements nets Clientèle	125 639	114 777

BILAN		
Encours brut	289 805	286 668
Provisions	(8 727)	(7 239)
<b>Encours net</b>	<b>281 078</b>	<b>279 429</b>
dont Réseau	63 400	60 650
Placements	15 350	17 647
Autres actifs	8 140	4 953
Endettement	248 880	240 775
Autres passifs	11 813	14 462
Provisions pour risques et charges	948	2 196
Capitaux propres	42 927	44 596
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>304 568</b>	<b>302 029</b>

COMPTE DE RÉSULTAT		
Produit net bancaire	10 847	11 706
(hors résultat des activités non bancaires)		
Résultat avant impôts	406	4 867
Résultat net	791	3 650



## MAROC

La conjoncture économique de l'année 2008 a été marquée par un produit intérieur brut en forte progression, passant de 2,7 % en 2007 à 6,8 % en 2008. Le taux d'inflation est passé de 3,8 % à 3,1 %.

Le marché automobile toutes marques a atteint 121 360 unités en 2008, contre 103 597 en 2007, soit une augmentation de 17 %. La part de véhicules importés a atteint 72 % des immatriculations en 2008, contre 70 % en 2007 alors que les ventes des véhicules montés localement ont baissé à 28 %, contre 30 % en 2007.

Les marques Renault et Dacia maintiennent leur part de marché respectivement à 16 % et 12 %. La part de Nissan progresse à 1,4 %.

La nouvelle loi de finance de 2008 a mis fin à l'avantage fiscal concernant la TVA pour la location avec option d'achat (LOA). L'augmentation du taux de 10 % à 20 % a fortement impacté la part des paiements au comptant au détriment du crédit. Sur les marques Renault et Dacia, le crédit représente 40 %, dont RCI FM finance 64 %.

Dans un contexte marqué par une forte concurrence sur les taux clientèle, RCI FM a réalisé un taux d'intervention global de 19 % (18 % sur Renault, 21 % sur Dacia et 13 % sur Nissan). Le nombre des nouveaux dossiers atteint 6 786 contrats et les nouveaux financements représentent 47,8 M€.

L'activité crédit Réseaux a connu une forte progression depuis le démarrage en décembre 2007, avec 60 % des stocks de véhicules Renault et Dacia, et 10,6 M€ de pièces de rechange. L'encours fin de mois a atteint deux pics en juillet et décembre, respectivement de 19,7 M€ et 24,2 M€.

Le total de l'encours productif moyen toute activité s'établit à 33,7 M€.

RCI FM a enregistré un résultat avant impôts de 0,9 M€.

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Taux de change (taux de clôture)	11,2428	-
Taux de change (taux moyen)	11,3101	-
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	6 786	-
Nouveaux financements nets Clientèle	47 845	-
<b>BILAN</b>		
Encours brut	73 541	-
Provisions	(694)	-
<b>Encours net</b>	<b>72 847</b>	-
<i>dont Réseau</i>	24 151	-
Placements	3 459	-
Autres actifs	2 790	-
Endettement	64 513	-
Autres passifs	3 721	-
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	10 862	-
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>79 096</b>	-
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire	3 599	-
<i>(hors résultat des activités non bancaires)</i>		
Résultat avant impôts	908	-
Résultat net	741	-

## EUROMED

RCI Leasing Romania IFN S.A.  
Bd. Aviatorilor, n° 41, etaj 3,  
sector 1  
BUCAREST - ROUMANIE  
Direction : Philippe BUROS  
Tél. : + 40 21 201 25 64

## ROUMANIE

Dans un contexte économique difficile, le marché automobile a enregistré une baisse de près de 12 % en s'établissant à 310 244 immatriculations.

Dans un environnement très concurrentiel, la part de marché des trois constructeurs Renault, Dacia et Nissan est en baisse (35,6 %, contre 39,2 % en 2007).

Le taux d'intervention reste stable (31 %, contre 31,4 % en 2007) et représente 32,7 % des ventes Dacia, 27,9 % des ventes Renault et 10,2 % des ventes Nissan.

Le nombre total de dossiers véhicules est en baisse et passe de 34 535 unités, contre 43 438 en 2007.

Ce recul est concentré sur le crédit (14 700 dossiers en 2008, contre 24 158 dossiers en 2007). En revanche, l'activité de *leasing* est en hausse de 4 % (19 722 en 2008, contre 19 098 en 2007) suite à la mise en place d'opérations promotionnelles.

L'encours productif moyen s'est élevé à 232,7 M€ en 2008, en augmentation de 39 % par rapport à l'année précédente, grâce à l'augmentation de la part du *leasing* et à l'allongement de la durée moyenne.

Le résultat avant impôts s'établit à 16,6 M€.

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Taux de change (taux de clôture)	4,0225	3,6077
Taux de change (taux moyen)	3,6840	3,3379
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	34 535	43 438
Nouveaux financements nets Clientèle	140 358	138 497

BILAN		
Encours brut	260 321	218 935
Provisions	(4 643)	(3 248)
<b>Encours net</b>	<b>255 678</b>	<b>215 687</b>
<i>dont Réseau</i>	3 596	826
Placements	24 477	9 300
Autres actifs	4 215	1 153
Endettement	251 131	199 416
Autres passifs	7 490	2 800
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	25 749	23 924
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>284 370</b>	<b>226 140</b>

COMPTE DE RÉSULTAT		
Produit net bancaire <i>(hors résultat des activités non bancaires)</i>	25 175	22 214
Résultat avant impôts	16 640	15 305
Résultat net	13 952	13 063

## AMÉRIQUES

RCI BANQUE - Sucursal Argentina  
Fray Justo Sta Maria de Oro 1744  
(C1414DBB) BUENOS AIRES  
ARGENTINE

Direction : Stéphane STOUFFLET  
Tél. : + 54 11 4778 2134



## ARGENTINE

L'activité économique a été affectée par différentes crises. Le conflit avec le secteur agricole au premier semestre et la crise de liquidité générale à partir du second semestre, accentuée en octobre par l'étatisation des fonds de pensions privés, ont généré crise de confiance, dévaluation, forte hausse des taux et raccourcissement des durées d'emprunt.

Malgré ce contexte, le marché automobile a progressé de 8 % pour atteindre 575 000 véhicules. La part de marché de Renault recule de 0,5 point à 12 %. Celle de Nissan dépasse 1 %, grâce au lancement de deux nouveaux véhicules.

Le taux d'intervention global est en baisse de 5 points (17,2 % en 2008, contre 22,3 % en 2007) ; il reflète le durcissement de la politique commerciale, conséquence de la raréfaction de la liquidité.

Les nouveaux financements représentent 79,1 M€, soit une baisse de 9 % (1 % en devises) par rapport à 2007.

Toutes activités confondues, l'encours productif moyen s'établit à 146,7 M€ en 2008, contre 116 M€ en 2007.

L'encours productif moyen Clientèle augmente de 34 % (82,8 M€ en 2007 à 110,6 M€).

L'encours productif moyen Réseaux progresse de 9 % à 36,1 M€, contre 33,2 M€ en 2007.

Le renforcement des conditions d'acceptation et l'optimisation du processus de recouvrement ont conduit à un niveau de coût du risque clientèle maîtrisé (0,59 % de l'encours productif moyen).

Une nouvelle émission obligataire (série n° 5) a été lancée en 2008. L'encours du programme, dont le plafond est de 88 M€ (400 MARS), s'élève à 32 M€ à fin 2008.

Il bénéficie d'un rating raAA- auprès de FitchRatings et raA- auprès de Standard & Poor's.

Le résultat avant impôts a atteint 11,2 M€, contre 4,2 M€ en 2007, du fait notamment de l'intégration de la société d'assurances Courtage SA début 2008 (+ 1,6 M€).

en milliers d'euros (hors taux et unité)	2008	2007
Taux de change (taux de clôture)	4,7777	4,6062
Taux de change (taux moyen)	4,6208	4,2436
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	15 796	18 315
Nouveaux financements nets Clientèle	79 104	87 132
<b>BILAN</b>		
Encours brut	158 097	137 369
Provisions	(3 887)	(3 029)
<b>Encours net</b>	<b>154 210</b>	<b>134 340</b>
dont Réseau	41 026	36 850
Placements	17 198	15 491
Autres actifs	12 644	3 361
Endettement	128 403	115 562
Autres passifs	16 923	12 683
Provisions pour risques et charges	61	-
Capitaux propres	38 665	24 947
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>184 052</b>	<b>153 192</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	16 574	8 042
Résultat avant impôts	11 242	4 163
Résultat net	5 535	2 030

## AMÉRIQUES

Financeira RENAULT BRASIL  
c/o RENAULT DO BRASIL S.A.  
Rua Pasteur, 463, - Conjunto 203/204 Batel  
80 250 080 CURITIBA - BRÉSIL

Direction : Alain BALLU  
Tél. : + 55 41 3025 1505

## BRÉSIL

Le produit intérieur brut a progressé de 5,6 % en 2008 (4,8 % en 2007), soutenu par une balance commerciale excédentaire. Néanmoins l'inflation s'est élevée à 5,9 % (4,4 % en 2007). L'impact de la crise financière internationale a conduit le gouvernement et la Banque Centrale à prendre des mesures pour réguler les problèmes de liquidité. Dans ce contexte, le risque pays s'est dégradé.

Avec plus de 2,6 millions d'immatriculations, le marché automobile a connu une forte croissance en 2008 (+ 13,7 %). Grâce au lancement de nouveaux modèles adaptés à ce marché (*Sandero*, *Stepway*), Renault se positionne comme le sixième constructeur avec une part de marché de 4,3 % (3,1 % en 2007). Nissan augmente sa part de marché de 0,5 % à 0,7 %.

Le financement automobile enregistre une forte croissance (+ 27 %), avec une pression concurrentielle stimulée par la consolidation du secteur bancaire. Le *leasing*, en croissance de plus de 50 %, est le mode de financement automobile privilégié, du fait d'avantages fiscaux.

Le taux d'intervention de RCI Brésil atteint 22,6 % des ventes Renault et 20,9 % des ventes Nissan. Le nombre de contrats s'élève à 31 216 sur l'année, soit 282 M€ de nouveaux financements.

L'encours productif moyen Clientèle a progressé de 9 % (hors effet de change), en raison de l'augmentation du montant moyen et de l'allongement de la durée des financements. La croissance des ventes des constructeurs explique la hausse de 50 % de l'encours productif moyen de financement Réseaux.

Le résultat avant impôts de RCI Brésil est de 31,9 M€ (+ 16,8 M€ par rapport à 2007) grâce à la croissance des encours, à une optimisation des coûts de refinancement et à une amélioration de la maîtrise du risque.

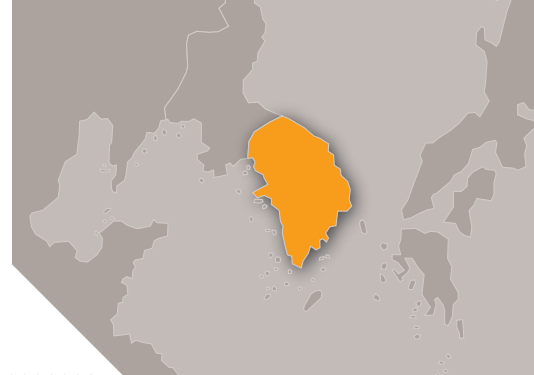
en milliers d'euros (hors taux et unité)	2008	2007
Taux de change (taux de clôture)	3,2436	2,6140
Taux de change (taux moyen)	2,6783	2,6628
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	31 216	28 081
Nouveaux financements nets Clientèle	281 865	278 256

BILAN		
Encours brut	515 868	566 752
Provisions	(32 375)	(33 607)
<b>Encours net</b>	<b>483 493</b>	<b>533 145</b>
dont Réseau	160 862	175 959
Placements	47 579	5 796
Autres actifs	18 685	18 059
Endettement	324 007	462 980
Autres passifs	106 188	52 091
Provisions pour risques et charges	1 427	1 219
Capitaux propres	118 135	40 710
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>549 757</b>	<b>557 000</b>

COMPTE DE RÉSULTAT		
Produit net bancaire	49 463	34 062
(hors résultat des activités non bancaires)		
Résultat avant impôts	31 879	15 067
Résultat net	13 332	6 919

RCI FINANCIAL SERVICES - KOREA  
15<sup>th</sup> Floor, Woori Building,  
10, 1ga Bongrae-Dong – Jung-gu  
SÉOUL 100-161 - CORÉE DU SUD

Direction : Dominique SIGNORA  
Tél. : + 82 2 20 21 55 01



## CORÉE DU SUD

La croissance de 3,7 % du produit intérieur brut traduit une année contrastée. L'économie sud-coréenne a connu une progression soutenue au cours du premier semestre puis a été particulièrement touchée par la crise financière mondiale, du fait de sa forte dépendance aux exportations et aux financements étrangers ; le won a perdu 33 % de sa valeur face à l'euro.

En 2008, le marché automobile a reculé de 4 % par rapport à 2007, s'établissant à 1,2 million d'unités. Dans ce contexte, Renault Samsung Motors enregistre une part de marché de 8,5 %, en baisse de 0,8 point par rapport à 2007.

Déjà présent avec la marque Infiniti, le Groupe Nissan a renforcé son offre en lançant, en novembre, la marque Nissan. Les immatriculations du Groupe Nissan ont progressé de 14 % en 2008, à 3 426 unités.

Le taux d'intervention de RCI Financial Services Korea a enregistré en 2008 une progression importante à 36,8 % sur l'ensemble des immatriculations de l'année, dont 36,5 % sur Renault Samsung Motors et 45,3 % sur les marques Infiniti et Nissan.

Avec 39 567 contrats de financement de véhicules pour sa troisième année d'activité (+ 24 % par rapport à 2007), RCI Financial Services Korea a poursuivi en 2008 sa stratégie de conquête graduelle du marché, en s'appuyant sur une politique "produits" ambitieuse et sur un renforcement de la coopération avec les constructeurs.

L'encours productif moyen a progressé de + 153 M€ par rapport à 2007, atteignant 401 M€.

Le résultat avant impôts s'est établi à 10,1 M€ (contre 4,8 M€ en 2007) grâce à la bonne tenue des marges financières, un coût du risque et des frais de fonctionnement maîtrisés.

<i>en milliers d'euros (hors taux et unité)</i>	2008	2007
Taux de change (taux de clôture)	1 839,1300	1 377,9600
Taux de change (taux moyen)	1 605,8989	1 273,3588
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	39 567	31 916
Nouveaux financements nets Clientèle	462 785	386 952
<b>BILAN</b>		
Encours brut	462 506	336 489
Provisions	(5 516)	(2 573)
<b>Encours net</b>	<b>456 990</b>	<b>333 916</b>
<i>dont Réseau</i>	-	-
Placements	31 788	21 334
Autres actifs	81 919	39 003
Endettement	436 266	299 933
Autres passifs	12 962	29 701
Provisions pour risques et charges	494	403
Capitaux propres	120 975	64 217
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>570 697</b>	<b>394 254</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire <i>(hors résultat des activités non bancaires)</i>	20 147	14 587
Résultat avant impôts	10 088	4 774
Résultat net	7 314	3 461

## DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle - BP 136  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 1 723 040

**Commissaire aux comptes**  
**Membre de la compagnie régionale**  
**de Versailles**

## ERNST & YOUNG AUDIT

Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable

**Commissaire aux comptes**  
**Membre de la compagnie régionale**  
**de Versailles**

### RCI Banque Exercice clos le 31 décembre 2008

#### **Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société RCI Banque**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RCI Banque et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

#### **IL NOUS APPARTIENT :**

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### **INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenue dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 17 février 2009

#### **Les commissaires aux comptes**

**DELOITTE & ASSOCIÉS**  
Damien Leurent

**ERNST & YOUNG Audit**  
Micha Missakian



## RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Pour les sociétés faisant appel public à l'épargne en France, depuis 2007, la recommandation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) s'applique aux rapports des présidents sur les procédures de contrôle interne.

Les principes généraux de cette recommandation consistent en la mise en œuvre du cadre de référence AMF, complété par le guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière.

Cette recommandation n'est pas appliquée pour le présent rapport. En effet, le dispositif de contrôle interne du groupe RCI Banque est structuré conformément à la réglementation bancaire et financière (CRBF 97-02). C'est un processus permanent mis en œuvre par le conseil d'administration, les dirigeants et le personnel de RCI Banque.

Ce dispositif répond aux finalités suivantes :

- préserver le patrimoine et les actifs de l'entreprise ;
- maîtriser l'activité en limitant les aléas et en anticipant les écarts ;
- s'assurer du respect du cadre législatif et réglementaire ;
- informer les organes dirigeants et le conseil, des risques et de leur niveau de maîtrise ;
- produire des informations comptables et financières fiables et sincères.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés. Le dispositif mis en place vise à réduire la probabilité de leur survenance par la mise en œuvre de plans d'actions et de prévention appropriés.

Afin de décrire au mieux et de manière synthétique les procédures de contrôle interne, le présent rapport aborde successivement :

- l'environnement général de contrôle et de pilotage du groupe RCI Banque ;
- et l'organisation spécifique qui préside à l'élaboration de l'information financière et comptable.

Ce rapport a fait l'objet d'un examen et d'une approbation par le conseil d'administration lors de sa séance du 4 février 2009.

## I. L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL DE CONTRÔLE ET DE PILOTAGE DU GROUPE RCI BANQUE

Le présent rapport détaille successivement :

- les composantes du dispositif de contrôle interne du Groupe Renault ;
- le suivi des principaux risques ;
- les systèmes d'information adaptés aux enjeux du pilotage et du contrôle ;
- les acteurs et les activités de contrôle.

### I.1 LES COMPOSANTES DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

#### I.1.1 Une organisation appropriée

Le groupe RCI Banque est composé de directions qui regroupent des entités appartenant à des métiers, des secteurs géographiques ou des activités et métiers homogènes. L'unité et la coordination d'ensemble sont assurées par un maillage du système de pilotage basé sur une double structure :

##### *Une organisation fondée sur la ligne hiérarchique*

- Le **comité exécutif** du groupe RCI Banque, organe de direction générale du groupe, oriente la politique et la stratégie de RCI Banque.
- Les **comités de direction** assurent le relais du comité exécutif dans la mise en œuvre des opérations nécessaires à l'atteinte des objectifs.

##### *Une organisation fonctionnelle*

Elle est exercée par des directions métiers et activités qui jouent un rôle de "père technique" aux fins suivantes :

- définir les politiques spécifiques et les règles de fonctionnement (système d'information, ressources humaines, politique financière, gestion des risques de crédit...) ;
- accompagner les directions opérationnelles et contrôler la correcte mise en œuvre par ces dernières des politiques définies.

Par ailleurs, une cartographie normalisée et standardisée des processus de l'entreprise a été mise en place en 2004. Elle est actualisée annuellement.

## I.1.2 Des responsabilités et des délégations de pouvoirs clairement définies

Ces principes de fonctionnement s'accompagnent d'un système de délégations contribuant à la maîtrise du déploiement des politiques du groupe au niveau des opérations élémentaires. Les domaines de responsabilité et de délégation sont fixés au moyen de :

### Définitions de fonctions

L'organisation du groupe est définie au moyen d'un organigramme formalisé. Chaque niveau de l'organigramme fait l'objet de définitions de responsabilités destinées à préciser le périmètre et la portée des responsabilités de chacun au travers de définitions de fonctions.

### Délégations de pouvoirs

Le dispositif de décision au sein du groupe RCI Banque repose sur un système de délégation décliné à partir des pouvoirs du président dans le but de répondre à un double objectif :

- faciliter la responsabilisation des opérationnels au plus près du terrain ;
- s'assurer que la maîtrise des engagements est exercée au bon niveau.

Il fixe précisément les domaines et le niveau des décisions pouvant être prises par les opérationnels et constitue ainsi un référentiel dont l'application peut être vérifiée *a posteriori* par les acteurs du contrôle interne de deuxième et troisième niveaux.

Le dispositif inclut un système de limites encadrant notamment les risques financiers et de crédit, validé par l'actionnaire et périodiquement réactualisé par des notes de règlement intérieur (NRI). Pour les risques financiers, une liste des produits utilisés, validée par le comité financier de RCI Banque, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché. De même, pour les risques de crédit, le comité de risque de crédit revalide les déclinaisons de ces délégations de pouvoirs au niveau du groupe et des filiales. Les émissions obligataires et titrisations du groupe RCI Banque font l'objet de délégations explicites du conseil d'administration.

## I.1.3 Des procédures ou modes opératoires

En application de la réglementation CRBF 97-02, le groupe RCI Banque s'est doté d'un dispositif général de procédures. Les procédures, applicables au sein du groupe RCI Banque et élaborées sur la base d'un document de référence (la procédure des procédures), sont disponibles sur l'Intranet RCI Banque ou tout autre support centralisé accessible à tous les utilisateurs du groupe.

Un nouvel outil de gestion et de mise à jour des procédures est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2007 pour tous les utilisateurs en France et les fonctions centrales. À terme, dans l'ensemble des filiales, cet outil permettant la centralisation et la vérification de l'exhaustivité des procédures sera mis à la disposition des collaborateurs concernés ; ils accéderont via un seul outil aux procédures de leur filiale et celles du groupe.

Les principaux processus de RCI Banque (acceptation, recouvrement/contentieux, refinancement, sécurité des systèmes, sécurité des actifs physiques, suivi des risques, comptabilité...) sont couverts par des procédures qui reposent sur les principes de séparation des pouvoirs, mettent en place des circuits d'avis et de validation, assurent la prise de décisions à un niveau adéquat et un contrôle de leur mise en œuvre appropriée.

C'est le cas des processus NRI (notes de règlement intérieur), ND (notes de décision) et CPI (contrats de projet d'investissement) pour les engagements et les investissements.

Conformément à la réglementation CRBF 97-02, le groupe RCI Banque dispose de deux dispositifs remaniés courant 2008 :

- un dispositif de contrôle de conformité intégré au dispositif de gestion des risques opérationnels et de suivi des plans d'actions piloté par :
  - une procédure cadre du contrôle de la conformité, déclinée en procédure locale par chaque filiale lors du second semestre 2008 : définition des modalités d'approbation des nouveaux produits, du circuit et des responsables de la veille réglementaire, intégration des risques de non conformité dans le dispositif de gestion des risques

opérationnels, constitution d'un *reporting* semestriel sur la conformité des nouveaux produits à l'attention du responsable groupe du contrôle de la conformité, mise en place d'un dispositif d'alerte professionnelle ;

- un comité de conformité : chaque trimestre, dans la continuité des comités de contrôle interne et des comités de risques opérationnels, le contrôleur interne présente les évolutions réglementaires à venir, les actions à mettre en œuvre et celles en cours de réalisation ; il donne au comité de direction une visibilité du niveau de conformité de l'entreprise et assure la traçabilité des décisions prises.
- un dispositif de contrôle des activités externalisées : identification des prestations essentielles ou importantes externalisées, insertion de clauses types aux contrats, suivi des indicateurs d'activité, tenue de comités de pilotage, audit des prestations externalisées et intégration progressive des prestataires essentiels au dispositif de contrôle permanent (contrôles de second niveau).

#### **I.1.4 Le Plan triennal et le processus budget/prévision/reporting**

Sur la base des objectifs et directives fixés par la direction générale, et de données prévisionnelles d'environnement économique (macroéconomie et parités, tarification, marchés), chacune des entités du groupe établit sur les trois années qui suivent l'année en cours :

- un plan d'action pour remplir sa contribution aux objectifs ;
- une projection chiffrée de ses indicateurs physiques et financiers.

Cet exercice est renouvelé chaque année dans le cadre d'un plan triennal glissant. La consolidation par le groupe de ces travaux permet de vérifier la cohérence des résultats financiers issus du plan avec les objectifs de rentabilité et de structure financière fixés par la direction générale, et de définir les actions correctrices si nécessaire.

La construction des budgets et l'organisation des processus de révisions et de reporting reposent sur des règles et des outils qui permettent la remontée d'informations fiables et utiles ainsi que leur répartition par clientèle (Grand Public, Entreprises, Réseaux).

## **I.2 LE SUIVI DES PRINCIPAUX RISQUES**

RCI Banque est doté d'un dispositif de contrôle interne qui vise à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société, et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques, ainsi que du suivi des mesures correctives et préventives afin de réduire la probabilité de leur survenance.

### **I.2.1 Les outils d'évaluation du dispositif de contrôle interne**

Le groupe RCI Banque dispose actuellement d'outils d'évaluation du dispositif de contrôle interne :

- **la cartographie des risques opérationnels**, qui rend compte de l'efficacité des dispositifs de maîtrise. Cet outil fait partie du dispositif de gestion des risques opérationnels ;
- **le pilotage et l'évaluation** du dispositif de **contrôle interne** des filiales : chaque contrôleur interne est responsable d'objectifs détaillés qui sont suivis a minima trimestriellement par le contrôle interne groupe ; des *reportings* dédiés permettent de s'assurer que chaque dispositif est correctement déployé en filiale et que les ressources disponibles sont utilisées conformément aux attentes du groupe. Les comités contrôle interne filiales et groupe bénéficient d'une restitution qualitative et quantitative des réalisations et du niveau de performance.

### **I.2.2 La gestion des risques**

Les risques financiers et de crédit et leur mode de gestion et de contrôle, déclinés à partir des principes d'organisation susmentionnés, sont détaillés dans les annexes 1, 2 et 4 jointes reprenant les extraits des sections "Risques financiers", "Bâle II" et "Adaptation à l'environnement de crise financière" du rapport annuel d'activités du groupe.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par le groupe RCI Banque comprend les trois outils suivants :

- **La cartographie des risques opérationnels**

Identifier les risques opérationnels majeurs, qui seront évalués et gérés.

La cartographie des risques opérationnels est déployée dans toutes les filiales consolidées du groupe RCI Banque. Elle est mise à jour annuellement.

#### • La base de collecte des incidents

Structurer la base de collecte des incidents de risques opérationnels, collecter les données, mettre en place les actions correctives et préventives nécessaires, et produire les *reportings* de pilotage et de gestion.

La collecte des incidents a été lancée en 2006 sur un premier groupe de filiales et a été étendue en 2007 à l'ensemble des filiales. Le niveau de collecte, bien qu'ayant sensiblement progressé en 2008, reste un axe de travail majeur pour les années à venir.

#### • Les indicateurs clés de risques

Structurer les indicateurs avancés de risque, les alimenter et produire les *reportings* de pilotage et de gestion.

Des indicateurs clés des risques existent sur les processus "Crédit Réseaux", "Refinancement", "Logistique", "Comptabilité" et "Risques Entreprises et Grand Public".

### 1.2.3 L'outil de suivi des plans d'actions

Une base de données centralise l'ensemble des plans d'action des filiales consécutifs à l'évaluation de la cartographie, à la collecte des incidents et aux contrôles de deuxième et troisième niveaux.

Des liens permettent de rattacher ces contrôles aux macroprocessus et événements de risques de la cartographie des risques opérationnels. Un ensemble de rapports et d'indicateurs d'avancement des missions et des actions est mis à disposition des opérationnels et fonctions de pilotage et permet d'assurer le suivi et l'animation des plans d'actions. Une information trimestrielle est transmise au comité contrôle interne groupe.

### 1.2.4 La procédure de gestion des risques

Le **comité contrôle interne groupe** a validé le cadre général du dispositif de contrôle interne de RCI Banque fixé par une **procédure générale de contrôle interne**.

Cette procédure définit le **dispositif cible applicable à l'ensemble du groupe** et précise notamment :

- le dispositif général de pilotage du contrôle interne ;
- les dispositifs locaux des filiales, succursales et *joint ventures* ;
- les dispositifs spécifiques des différents domaines fonctionnels.

Le **système global de contrôle interne du groupe RCI Banque** comprend donc deux types de contrôles et trois niveaux d'interventions :

#### • Le contrôle permanent :

##### ■ le contrôle de premier niveau :

Il est constitué par les dispositifs d'auto-contrôle de chaque direction et de chaque implantation géographique. Ces entités ont notamment en charge, pour leur domaine respectif d'activité, d'appliquer les procédures existantes et d'effectuer tous les contrôles prévus par ces dernières. Il s'agit d'un contrôle essentiellement opérationnel réalisé par les propriétaires de processus. Une formation de l'ensemble des propriétaires de processus en 2008, au sein de chaque filiale, doit permettre une amélioration sensible de l'efficacité des contrôles et du niveau de couverture des principaux risques.

##### ■ le contrôle de deuxième niveau :

Ce niveau de contrôle est piloté par le département de contrôle permanent et des risques financiers et animé par les contrôleurs internes locaux et les correspondants fonctions de pilotage. Il bénéficie de dispositifs spécifiques pilotés par une équipe indépendante des unités opérationnelles et exerçant des contrôles permanents sur la régularité et la conformité des opérations selon les préconisations de l'article 6.a du règlement CRBF 97-02.

#### • Le contrôle périodique ou contrôle de troisième niveau :

Il est exercé par des organes de contrôle indépendants (autorités de tutelle, cabinets indépendants mandatés...) et correspond au contrôle périodique défini par l'article 6.b du règlement CRBF 97-02.

La direction de l'audit interne Renault agit comme un "prestataire externe" pour le compte de RCI Banque, afin de

réaliser les audits de troisième niveau du groupe à la demande du responsable RCI Banque du contrôle périodique et l'audit Interne.

### I.3 DES SYSTÈMES D'INFORMATION ADAPTÉS AUX OBJECTIFS

Dans le cadre de la politique de sûreté et de sécurité informatique définie au niveau du Groupe Renault, RCI Banque renforce son dispositif de sécurité informatique en mettant en œuvre des plans d'actions sur différents domaines tels que la gestion des habilitations et la continuité d'activité. Cette politique, articulée autour des processus Cobit, s'inscrit en cohérence avec les normes internationales de sécurité informatique.

Par ailleurs, le groupe RCI Banque a adopté et diffusé le code de déontologie Renault dans l'ensemble de ses filiales. Ce code a pour objet de permettre aux acteurs de l'entreprise de déterminer leur comportement en présence de situations concrètes, parfois complexes.

Une convention de service entre la direction des systèmes d'information de RCI Banque et Renault a été signée de façon à intégrer les contrôles à mettre en place à la direction du service et de la production informatiques (orientation moyens et résultats). Ce contrat inclut des clauses de prestations essentielles externalisées.

Concernant le plan de continuité d'activité : dès 2003, RCI Banque s'est dotée d'un plan de continuité d'activité. L'objectif est d'assurer la continuité des produits et services essentiels de l'entreprise en cas de choc extrême concernant l'indisponibilité des systèmes d'information, des télécommunications, des locaux ou de la prestation d'un fournisseur critique.

La continuité d'activité des fonctions les plus vitales, refinancement et flux financiers, est assurée depuis 2003 et testée deux fois par an. La continuité des fonctions critiques est assurée sur les périmètres géographiques les plus significatifs (France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne et Italie). Les tests techniques et utilisateurs, effectués deux fois par an, ont permis de démontrer que les plans de continuité d'activité sont opérationnels. Un plan d'urgence a été activé avec succès fin 2008 suite à des inondations au siège de RCI Banque à Rome, en Italie.

L'extension du périmètre géographique des activités critiques à restaurer en cas de crise est en cours de déploiement pour cinq filiales : Portugal, Corée du Sud, Argentine, Brésil et Maroc. Pour les autres filiales, une étude de pertinence est en cours de réalisation.

### 1.4 LES ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE ET LES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

#### 1.4.1 Le conseil d'administration

Le **conseil d'administration**, organe délibérant, a pour rôle de surveiller et guider le comité exécutif afin de s'assurer de la mise en œuvre du contrôle interne.

Afin de décrire et d'exposer les processus et les méthodes de travail ainsi que la répartition des pouvoirs des organes dirigeants qui conduisent aux décisions par ces derniers, il sera successivement présenté :

- la composition du conseil d'administration ainsi que le mode et l'étendue des pouvoirs de la direction générale de la société ;
- les conditions de préparation des réunions du conseil ;
- l'activité du conseil au cours de l'exercice 2008.

##### 1.4.1.1 La composition du conseil d'administration et le mode de direction générale

###### 1.4.1.1.1 La composition du conseil d'administration

Au 31 décembre 2008, le conseil d'administration est composé de sept administrateurs dont la durée des mandats est fixée à six ans.

Les administrateurs ont été nommés au conseil d'administration du fait de leurs connaissances de l'activité et des métiers de la société, de leurs compétences techniques et générales, ainsi que, pour certains, de leur expérience résultant de leur fonction dans la société mère actionnaire.

Chaque administrateur est propriétaire d'au moins une action conformément aux dispositions statutaires.

PRÉNOM ET NOM	FONCTION EXERCÉE DANS LA SOCIÉTÉ	DATE DE NOMINATION	DATE ÉCHÉANCE MANDAT EN COURS	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS
Patrice CABRIER	Directeur Europe	22/07/2004	Mai 2012	Voir annexe au rapport de gestion
Alain DASSAS		18/07/2003	Mai 2012	Voir annexe au rapport de gestion
Jean-Baptiste DUZAN		18/07/2003	Mai 2012	Voir annexe au rapport de gestion
Jean-Pierre FRAMEZELLE	Directeur commercial France	28/05/2003	Mai 2009	Voir annexe au rapport de gestion
Philippe GAMBA	Président-directeur général	30/05/2006	Mai 2012	Voir annexe au rapport de gestion
Patrick BLAIN		30/05/2006	Mai 2012	Voir annexe au rapport de gestion
Thierry MOULONGUET		30/05/2006	Mai 2012	Voir annexe au rapport de gestion

Les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux sont décidés au niveau du Groupe Renault et ne font l'objet d'aucune procédure de contrôle interne chez RCI Banque.

Les règles et principes de ces rémunérations, au niveau du groupe, sont explicités dans le rapport annuel consolidé de Renault.

Les administrateurs ne sont pas rémunérés au titre de leurs mandats.

M. Antoine ROUSSELIN, directeur financier, participe aux réunions du conseil d'administration en qualité de dirigeant responsable au sens de l'article L.511-13 du code monétaire et financier, au même titre que M. Philippe GAMBA.

Le 28 novembre 2006, le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement a ratifié la désignation effectuée par le conseil d'administration du 21 juillet 2006 de M. Éric SPIELREIN, secrétaire général, en qualité de troisième dirigeant responsable.

#### 1.4.1.1.2 Mode de direction générale (et limitation de pouvoirs)

Conformément à l'article L 225-551-1 du Code de commerce, le conseil d'administration a opté, dans sa séance du 24 juillet 2002, pour une concentration des pouvoirs. M. Philippe GAMBA occupant ainsi les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

Il est indiqué que les fonctions de président-directeur général ne connaissent pas de limitations autres que celles dictées par la loi et l'intérêt de la société ; cependant, il est précisé que le conseil a apporté une limitation aux fonctions du directeur général qui doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration pour acquérir, vendre ou hypothéquer des immeubles, pouvoirs que le conseil entend se réserver.

#### 1.4.1.2 La préparation des réunions du conseil d'administration

Le conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation du secrétaire des conseils, mandaté par le président-directeur général, dans un délai suffisant, par lettre simple conformément aux dispositions statutaires.

Conformément à l'article L 225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes sont convoqués par lettre recommandée aux réunions du conseil portant sur l'examen des comptes, et notamment celle se prononçant sur l'arrêté des comptes annuels (février) ainsi que celle examinant les comptes semestriels (juillet).

Tous les documents techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués dans le respect des dispositions légales et statutaires.

Conformément aux dispositions en vigueur, les administrateurs disposent d'un droit permanent de communication et d'information.

### 1.4.1.3 L'activité du conseil d'administration au cours de l'exercice 2008

Lors de l'exercice 2008, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois.

Lors de chacune de ces réunions, hors celles des **8 avril et 26 novembre 2008**, l'activité et les résultats opérationnels des différents secteurs du groupe ont été présentés en détail. Ces informations faisaient partie du dossier de chacun des membres du conseil.

Une réunion a été consacrée le **5 février 2008** à l'examen et à l'arrêté des comptes annuels consolidés et sociaux au 31 décembre 2007 pour soumission à l'assemblée des actionnaires et au compte rendu des opérations financières.

Une réunion le **8 avril 2008** pour approuver les projets de fusions par absorption de RCI Finanzholding (Allemagne) et de Artida S.A (Espagne).

Une réunion le **22 juillet 2008** pour arrêter les comptes semestriels au 30 juin 2008, actualiser l'information financière pour les émissions obligataires de fin d'année, et pour examiner le rapport sur le contrôle interne.

Enfin une réunion le **26 novembre 2008** pour rendre compte notamment des opérations financières 2008 et des mesures prises afin de faire face à la crise financière de cette fin d'exercice avec notamment l'optimisation du bénéfice des mesures gouvernementales en faveur des établissements financiers.

Également lors de chaque réunion et conformément à la loi, le conseil d'administration assure le contrôle continu de la gestion de la société. Il tient des statuts de la société le pouvoir d'autoriser les opérations sur le capital, les émissions obligataires, la passation ou la dénonciation d'accords avec d'autres entreprises engageant l'avenir de la société, ainsi que les opérations majeures de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du groupe qu'elle contrôle. Le conseil s'assure que la stratégie mise en œuvre est conforme aux orientations à long terme du groupe.

Enfin, le conseil d'administration décide des changements des membres du conseil, convoque les assemblées générales, notamment l'assemblée générale des actionnaires pour approbation des comptes, et délègue les pouvoirs.

Les réunions du conseil d'administration se sont tenues au 13-15, quai Le Gallo 92512 Boulogne-Billancourt, au siège social de la société mère Renault s.a.s.

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis par le secrétaire du conseil, pour approbation au cours de la séance suivante avec report sur le registre légal et sont tenus à la disposition de tous les administrateurs au siège social de la société.

### 1.4.2 Le comité d'audit groupe RCI Banque

Le **comité d'audit** groupe RCI Banque assiste le conseil d'administration dans sa mission de surveillance de la qualité du dispositif de contrôle interne et est informé des orientations générales du contrôle interne du groupe RCI Banque. Il valide notamment le plan annuel d'audit et le rapport annuel sur le contrôle interne au titre de l'article 38 du règlement CRBF 97-02.

### 1.4.3 Le comité contrôle interne groupe RCI Banque

Le **comité contrôle interne** groupe RCI Banque, organe exécutif composé de l'ensemble des membres du comité exécutif, anime le processus de contrôle interne. Il rend compte régulièrement de la situation du contrôle interne au conseil d'administration, au comité d'audit, et à travers le rapport annuel établi en vertu du règlement CRBF 97-02 pour le conseil d'administration et remis à l'autorité de tutelle. Cet organe est décliné dans les filiales.

Le secrétaire général, en tant que dirigeant bancaire, coordonne les dispositifs de contrôle interne permanent et périodique.

#### 1.4.3.1 Les acteurs du contrôle permanent

Le directeur du département du contrôle permanent et des risques financiers (DCPRF), rattaché au secrétaire général, est responsable du contrôle permanent au sens de l'article 6.a du règlement CRBF 97-02. Il est également responsable du contrôle de la conformité au sens de l'article 11 de l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le CRBF.

Le **département du contrôle permanent et des risques financiers**, au sein du secrétariat général assure le pilotage



du contrôle interne du groupe RCI Banque. Ce département est en charge de l'organisation et de l'animation du dispositif de contrôle interne sur l'ensemble du groupe.

Au niveau du pilotage du contrôle interne dans les filiales du groupe RCI Banque, le DCPRF s'appuie sur les contrôleurs internes qui lui sont rattachés fonctionnellement, voire hiérarchiquement dans le cas de la France. Les contrôleurs internes des autres filiales sont quant à eux rattachés hiérarchiquement au directeur général de la filiale. Dans tous les cas, les contrôleurs internes ont pour principales missions sur le périmètre de la filiale :

- d'animer et piloter le déploiement du contrôle interne (animation des comités contrôle interne filiales, de la gestion des procédures, du suivi des plans d'actions) ;
- de réaliser des contrôles de second niveau ;
- de suivre et mesurer les risques opérationnels ;
- de détecter et prévenir les fraudes internes et la lutte contre le blanchiment ;
- d'animer le dispositif local de déontologie ;
- d'assurer l'efficacité du plan de continuité d'activité ;
- d'animer le dispositif local de contrôle de la conformité.

De même, concernant le pilotage du dispositif de contrôle interne dans les directions du groupe RCI Banque, le DCPRF s'appuie sur les **correspondants fonctions de pilotage**.

Enfin, des **propriétaires de processus** ont été désignés et sont responsables de la réalisation et de l'actualisation des procédures et des contrôles de premier niveau.

Des responsables de domaine de veille réglementaire ont été nommés et sont chargés de suivre, analyser et informer de toute évolution réglementaire impactant RCI Banque, dans le cadre du dispositif de contrôle de la conformité mis en œuvre afin de garantir la bonne gouvernance de l'entreprise.

Des correspondants métiers sûreté et sécurité informatique ont été nommés. Ils interviennent, pour leur domaine applicatif, sur :

- la gestion des habilitations (modalités d'habilitations, définition des profils métier et des droits applicatifs associés) ;
- le respect des contraintes réglementaires liées aux données utilisées dans les applications (données nominatives et fiscales) ;

- la classification des applications afin de préciser les besoins notamment en termes de confidentialité et de disponibilité.

### 1.4.3.2 Les acteurs du contrôle périodique

Le responsable du département contrôle périodique et audit au sens de l'article 6.b du règlement CRBF 97-02 est rattaché au secrétaire général du groupe RCI Banque, indépendant du contrôle permanent.

La direction de l'audit interne Renault agit sous mandat RCI Banque pour assurer le contrôle périodique de conformité défini par l'article 6.b du règlement CRBF 97-02. Elle intervient dans les différentes filiales selon un plan d'audit annuel validé en comité d'audit, dans le cadre de missions générales ou centrées sur un thème spécifique (ex. : acceptation, risque Réseau...). Les audits donnent lieu à des rapports écrits avec les recommandations communiquées au comité de contrôle interne.

## II. L'ORGANISATION DE L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Le groupe RCI Banque élabore des comptes consolidés à partir d'un outil de consolidation unique, structuré selon un plan de rubriques de consolidation commun à toutes les entités. L'outil de consolidation produit les *reportings* comptables et de gestion au travers d'une saisie unique des informations, garantissant l'homogénéité des données comprises dans les états financiers et dans les différents tableaux de bord internes.

### II.1 LES PRINCIPES D'ÉLABORATION DES COMPTES

La société consolidante RCI Banque définit, anime et assure la supervision de l'élaboration de l'information financière et comptable. La responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et des comptes retraités pour la consolidation échoit aux directeurs administratifs et financiers des filiales, sous l'autorité des présidents et directeurs généraux de ces mêmes filiales.

À tous les niveaux du groupe, les grands principes qui prévalent et qui sont mis en œuvre pour l'élaboration des comptes sont :

- le traitement de l'exhaustivité des transactions ;
- la conformité des transactions aux principes comptables applicables au groupe. Ainsi, un ensemble de documents de référence définit les normes communes de présentation et d'évaluation du groupe et les schémas comptables. Ces documents, mis à la disposition de toutes les entités, concourent à l'homogénéité de l'information financière remontée ;
- la revue périodique des actifs, passifs et engagements de hors-bilan (créances, emprunts, instruments dérivés, disponibilités...) au travers de procédures de rapprochement de la comptabilité avec les systèmes opérationnels, de justification des comptes et d'inventaires édictés dans le groupe.

En outre, le dispositif groupe d'évaluation du dispositif de Contrôle interne et de gestion des risques opérationnels décrit ci avant (cf. § I.2.1 et § I.2.2) s'applique au processus d'élaboration de l'information financière et comptable.

De plus, une procédure groupe définit les principes de justification des comptes dans l'ensemble du groupe RCI Banque. Elle s'applique aux comptes sociaux et aux comptes groupe des entités du groupe RCI Banque et concourt ainsi à la maîtrise des risques liés à l'organisation comptable et au traitement de l'information.

La bonne articulation du *reporting* financier avec les systèmes opérationnels du groupe constitue la clé de voûte de l'organisation de l'élaboration de l'information financière et comptable. Le volume d'informations à traiter, la qualité requise pour les données traitées et le délai de plus en plus court d'obtention de *reportings* financiers, qui permettent à la direction du groupe de réagir, imposent de s'appuyer sur des systèmes d'information performants et contrôlés.

## II.2 LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET L'ORGANISATION

### II.2.1 L'utilisation d'un progiciel intégré

Le groupe RCI Banque a choisi de mettre en place dans le domaine comptable un outil intégré (*Enterprise Resource Planning* ou ERP), reconnu sur le marché et le déploie progressivement sur les entités consolidées. L'utilisation

d'un tel progiciel intégré, très structuré, permet d'exploiter sa propre logique de contrôle interne et d'assurer la cohérence et la fiabilité de l'information traitée. Notamment, la définition et le suivi des profils utilisateurs contribuent au respect des règles de séparation des tâches.

Ce progiciel, associé à un interpréteur comptable groupe, a fait l'objet d'une conception permettant, au travers de l'utilisation de ses différents modules, d'intégrer les spécificités des activités du groupe.

La fiabilité de l'information comptable et financière est essentiellement favorisée par la maîtrise et la standardisation des transactions élémentaires traitées par des systèmes opérationnels suivant un référentiel Groupe. Ces transactions élémentaires alimentent, au travers d'interfaces, l'interpréteur comptable groupe, qui lui-même transmet la traduction comptable des événements de gestion ou des données d'inventaire à l'ERP.

Le déploiement continu des modules financiers et comptables de l'ERP dans les entités du groupe fait l'objet d'une planification rigoureuse.

Pour les entités déployées, la maintenance centralisée du système comptable (interpréteur comptable et ERP) au sein d'une équipe d'experts fonctionnels et techniques permet de renforcer la maîtrise de la production comptable.

### II.2.2 Les systèmes opérationnels et le contrôle

Les premiers actes de contrôle sont opérés au niveau des systèmes opérationnels majeurs pour les opérations de financement, de service et de refinancement sous la responsabilité des grands métiers (acceptation, recouvrement/contentieux, services, refinancement). C'est ainsi que les outils d'acceptation, de gestion des contrats de financements et de services, de gestion des relations clients et fournisseurs, d'administration du refinancement, de suivi des commandes d'achat, de gestion des effectifs portent leurs propres logiques de contrôle.

Ils s'inscrivent dans le cadre de procédures opérationnelles qui contribuent à la maîtrise des transactions physiques et financières, dans le respect des procédures d'autorisation et de délégation en vigueur dans le groupe.

Une attention particulière est apportée par les équipes financières et comptables au contrôle des transferts d'opérations entre les systèmes opérationnels non intégrés et les systèmes comptables.

Ainsi par exemple, au niveau du groupe :

- en liaison avec les systèmes de gestion des financements, des services, des comptes clients et fournisseurs, le contrôle de l'égalité entre les flux et soldes comptables et les mouvements et stocks d'opérations est assuré, les écarts mis en évidence sont suivis ;
- en liaison avec les systèmes de gestion du refinancement, les contrôles de cohérence entre les flux et stocks comptables et les opérations financières sont de la même manière réalisés et leurs résultats analysés ;
- en liaison avec les systèmes d'achats et de suivi des investissements, les factures d'achats sont contrôlées par rapport aux commandes et la comptabilisation des immobilisations est réalisée.

La tenue des comptes s'effectue selon les normes groupe avec un plan de compte opérationnel unique (plan de comptes groupe enrichi en fonction des besoins spécifiques des pays). Cependant, des comptabilisations selon les normes locales sont possibles et permettent de produire simultanément une comptabilité aux normes groupe et aux normes locales.

L'intégralité des données de l'information financière est collectée et gérée par un outil unique : BO finances. Le processus de contrôle construit dans cet outil, de même que sa maintenance effectuée par une cellule dédiée, assurent la justesse et la cohérence des données des filiales.

### II.2.3 Le rôle des équipes comptables et de gestion

Les équipes comptables des filiales et des fonctions centrales opèrent une analyse des comptes, expliquent les évolutions des données financières d'une période à l'autre, en liaison avec les contrôleurs de gestion locaux et centraux, qui analysent les performances par comparaison avec les données budgétaires et les prévisions. Si l'analyse des écarts ou tout autre processus de vérification révèle une faiblesse dans la qualité de l'information émanant des systèmes opérationnels ou comptables liés, des plans

d'actions sont mis en œuvre avec la participation active des opérationnels et de la fonction Finance pour enrayer les causes de ces anomalies.

### II.2.4 Le rôle du contrôle comptable groupe

En complément du dispositif existant (contrôle interne, audit RCI Banque, CAC...) et dans l'optique d'un processus permanent de fiabilisation de l'information financière, le service de contrôle comptable assure des missions annuelles d'évaluation comptable, de conseil et de formation. L'objectif du service est de contrôler, chaque année, la quasi-totalité des filiales consolidées. Ce dispositif permet ainsi d'améliorer la connaissance et l'application des principes comptables groupe.

En outre, le service contrôle comptable groupe s'assure des conditions d'élaboration et de justification des comptes par la remontée d'indicateurs s'inscrivant dans le cadre de la procédure groupe de justification des comptes. Ces indicateurs sont renseignés par le responsable financier de chaque filiale au moins trois fois par an.

De plus, chaque année, les directions financières des différentes entités évaluent leurs dispositifs de maîtrise des risques comptables et financiers par rapport à la politique de gestion du groupe. Cette évaluation s'inscrit dans la démarche globale d'évaluation des risques du groupe RCI Banque (cf I.2.1).

### II.2.5 La publication des comptes

Le groupe publie des informations semestrielles au 30 juin et annuelles au 31 décembre. Ces arrêtés sont anticipés par la réalisation de préclôtures assurées deux fois par an : au 31 mai pour l'arrêté de juin et au 31 octobre pour celui de décembre. Des réunions de synthèse sont organisées entre la direction du groupe et les commissaires aux comptes.

Le groupe RCI Banque établit ses comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au *Journal officiel* de l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes.

## BÂLE II

### 1. POLITIQUE DU GROUPE RCI BANQUE EN MATIÈRE DE GESTION DU CAPITAL INTERNE

Le besoin en capital interne correspond à l'évaluation des fonds propres nécessaires pour faire face à l'ensemble des risques de RCI Banque (Pilier 1 + Pilier 2). Il correspond à la valeur plancher en termes de capital que le management du groupe estime nécessaire pour faire face à son profil de risque et à sa stratégie.

En outre, les activités et variations de périmètre prévisionnelles font l'objet de simulations pour déterminer les éventuels besoins de fonds propres supplémentaires, garantissant ainsi le respect des ratios prudentiels futurs.

L'objectif de la politique du groupe RCI Banque en matière de gestion du capital est d'optimiser l'utilisation des fonds propres pour maximiser le rendement à court et long terme pour l'actionnaire, tout en maintenant un niveau de capitalisation (ratio Core Tier 1) cohérent avec la cible de rating nécessaire pour les activités de marché.

### 2. FONDS PROPRES ET EXIGENCES

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement n° 90-02 du Comité de la Régulation bancaire et financière.

Les fonds propres de base sont calculés à partir des capitaux propres consolidés IFRS du groupe auxquels sont déduits les gains et pertes latents, les distributions prévisionnelles de dividendes ainsi que les immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisition.

Les fonds propres complémentaires comprennent les dettes subordonnées et les titres participatifs. Ces derniers étant tous d'une maturité supérieure à cinq ans, aucune décote n'est effectuée.

Les éléments constitutifs de fonds propres dans les participations non consolidées détenues à plus de 10 % dans les établissements de crédit, les sociétés d'assurance, ainsi que les valeurs des sociétés mises en équivalence sont déduits des fonds propres à hauteur de 50 % pour les fonds propres de base et 50 % pour les fonds propres complémentaires.

De même sont déduits des fonds propres, dans le cadre de l'approche avancée du risque de crédit, la différence négative

entre le solde des provisions et des pertes attendues. Lorsque le montant des pertes attendues est inférieur aux ajustements de valeurs et dépréciations collectives, le solde est ajouté aux fonds propres complémentaires dans la limite de 0,6 % des risques pondérés des expositions traitées en méthode "notations internes".

#### Fonds propres (90-02)

en milliers d'euros	31/12/2007 CAD	31/12/2008 CRD
<b>Fonds propres de base (Core Tier 1) (C)</b>	<b>2 001</b>	<b>1 883</b>
Capitaux propres IFRS	2 430	2 188
Dividendes prévisionnels	302	301
Gains ou pertes latents retraités	56	69
Immobilisations incorporelles et écart d'acquisition	71	64
Autres déductions prudentielles*	-	10
<b>Fonds propres complémentaires</b>	<b>239</b>	<b>265</b>
Dettes subordonnées	268	258
Autres déductions prudentielles*	29	10
Différence positive entre les ajustements de valeurs et les pertes attendues dans la limite de 0,6 % des risques pondérés en notations internes	-	17
<b>Fonds propres sur-complémentaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS (B)</b>	<b>2 240</b>	<b>2 148</b>
<i>* Détail des autres déductions prudentielles (CRD : 50 % Tier 1, 50 % Tier 2 - CAD : 100 % Tier 2)</i>		
Participations dans les établissements de crédit	29	10
Participations dans les sociétés d'assurance	-	10

À la suite du projet de transposition en France du dispositif européen CRD (*Capital Requirements Directive* 2006-48-CE et 2006-49-CE), l'arrêté du 20 février 2007 amendé le 11 septembre 2008 a défini les "exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement". Conformément à ces dispositions, le groupe RCI Banque a intégré en 2008, dans la gestion des fonds propres et des risques, les impacts liés au passage à la nouvelle directive européenne CRD. Cette directive arrête les modalités de calcul du ratio de solvabilité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le ratio CRD a valeur légale. Toutefois, les banques continueront à calculer le ratio CAD (*Capital adequacy directive*) dans le cadre de la phase de calcul parallèle, puisque le régulateur a défini jusqu'à fin 2009 les niveaux de planchers de fonds propres suivants :

- 90 % des exigences de fonds propres telles qu'elles auraient été calculées en CAD jusqu'au 31 décembre 2008 ;
- 80 % de ces exigences jusqu'au 31 décembre 2009.

## Exigences de fonds propres (CAD – CRD)

en millions d'euros	31/12/2007 CAD	31/12/2008 CRD
<b>Risque de crédit</b>	<b>1 957</b>	<b>1 077</b>
<b>1) Méthode notation interne</b>	-	<b>527</b>
Entreprises	-	193
Clientèle de détail	-	334
<b>2) Méthode standard</b>	<b>1 957</b>	<b>550</b>
Administrations centrales et Banques centrales	1	3
Établissements	8	38
Entreprises	616	243
Clientèle de détail	1 284	258
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	48	7
<b>Risque de marché</b>	<b>24</b>	<b>34</b>
<b>Risque opérationnel</b>	-	<b>139</b>
Exigences transitoires au titre des niveaux planchers (90 % de l'exigence Bâle I en 2008)	-	<b>339</b>
<b>TOTAL DES EXIGENCES DE FONDS PROPRES PRUDENTIELS (A)</b>	<b>1 981</b>	<b>1 589</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS (B)</b>	<b>2 240</b>	<b>2 148</b>
<b>Ratio de solvabilité global (B-CRD/A)* 8 %</b>	<b>9,16 %</b>	<b>10,81 %</b>
<b>Ratio de solvabilité Core Tier 1 (C-CRD/A)* 8 %</b>	<b>8,06 %</b>	<b>9,48 %</b>

Hors exigences transitoires au titre des niveaux planchers, le ratio de solvabilité "pilier 1" global ressortirait à 13,75 % au 31 décembre 2008 (dont Core Tier 1 : 12,05 %).

## 3. PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Le périmètre prudentiel utilisé pour calculer le ratio de solvabilité est identique au périmètre de consolidation décrit

dans l'annexe des états financiers IFRS. RCI Banque n'a pas opté pour l'option dite des "conglomérats" ; par conséquent, le ratio de solvabilité est calculé "hors assurance", éliminant au numérateur et au dénominateur les contributions des compagnies d'assurance du groupe.

RCI Banque a obtenu de la Commission bancaire courant septembre 2007 une dérogation à l'assujettissement sur base individuelle des établissements de crédit français Diac SA et Cogéra SA, les conditions d'exemption posées par l'article 4-1 du règlement CRBF n° 2000-03 étant respectées par le groupe.

RCI Banque reste également dans le cadre des prescriptions de l'article 4-2 du règlement 2000-03 :

- Il n'existe pas d'obstacle au transfert de fonds propres entre filiales ;
- les systèmes de mesure et de contrôle des risques au sens du règlement n°97-02 relatif au contrôle interne sont mis en œuvre sur base consolidée, filiales incluses.

En conséquence, le groupe RCI Banque est exonéré du respect sur base individuelle des ratios prudentiels sur chacune des filiales. RCI Banque suit mensuellement l'évolution du ratio de solvabilité consolidé groupe et répartit de manière homogène les fonds propres entre ses entités.

## 4. RISQUE DE MARCHÉ

En l'absence de portefeuille de négociation, la totalité du risque de marché résulte de la position de change du groupe. Cette dernière est principalement liée à l'exposition de change structurelle sur les titres de participation des filiales en dehors de la zone euro.

L'exigence de fonds propres retenue dans le calcul du ratio de solvabilité CRD au titre du risque de marché est calculée en méthode standard. Il n'y a pas d'exigence supplémentaire de fonds propres liée au dépassement des limites aux grands risques.

Les objectifs et stratégies poursuivies par RCI Banque relative au risque de change sont décrites dans la partie "risques financiers" du rapport annuel.

## 5. RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est traité en méthode standard. L'exigence en fonds propres est calculée à partir du produit net bancaire moyen observé sur les trois dernières années,

ventilé sur deux lignes d'activité (Banque de détail et Banque commerciale) dont les coefficients réglementaires sont respectivement 12 % et 15 %.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est décrit dans le chapitre concernant la Loi de Sécurité Financière.

## 6. RISQUE DE CRÉDIT

Dans sa lettre du 28 janvier 2008, la Commission bancaire a autorisé RCI Banque à utiliser son système avancé de notations internes pour la valorisation de ses risques de crédit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

### 6.1 Informations relatives au risque de crédit en méthode avancée

RCI Banque a retenu les méthodes les plus avancées proposées par la réforme dite Bâle II pour la mesure et la surveillance de ses risques de crédit, l'ensemble des paramètres est donc estimé en interne. Les valorisations sont appliquées au calcul des risques sur les expositions des marchés Grand Public, Entreprises et Réseaux. Les quatre plus grands pays (Allemagne, Espagne, France et Italie) sont traités selon l'approche avancée basée sur les notations internes. Le déploiement de cette démarche se déroulera ensuite progressivement sur d'autres filiales ; il est d'ores et déjà engagé au Royaume-Uni.

### 6.2 Principales étapes des travaux réalisés en 2008

Les travaux réalisés en 2008 ont porté sur deux thèmes principaux :

- l'approfondissement des méthodologies issues de la surveillance continue des modèles a permis d'adapter les modèles de notation à l'environnement volatil de l'année 2008 et ainsi affiner les prévisions pour 2009 ;
- la poursuite de la sécurisation des traitements et l'optimisation de l'architecture du système d'information ont permis de minimiser les risques liés à la production du ratio et d'accroître la productivité des processus.

La production mensuelle du ratio est réalisée dans un délai contraint avec un haut niveau de qualité des données et des calculs.

La mission d'audit annuel a permis de démontrer la robustesse des modèles, des processus et du système d'information contribuant au calcul du ratio.

### 6.3 Organisation

Les outils et processus de calcul des actifs pondérés au titre des risques de crédit, ainsi que la publication d'états permettant l'optimisation du pilotage des risques de crédit, sont sous la responsabilité du pôle *reporting* et du pôle de compétences Bâle II de la direction des risques de crédit.

La consolidation du ratio de la solvabilité, la production des états réglementaires et l'évaluation du capital interne sont assurées par la direction finance et gestion.

### 6.4 Système d'information

La base commune des risques (BCR) compile les données liées au risque de crédit et provenant des applicatifs d'acceptation, de gestion et comptables, sur les trois marchés et pour les quatre pays les plus significatifs. La BCR alimente un environnement décisionnel permettant de réaliser des analyses de risque et le progiciel *Fermat* calcule le ratio de solvabilité. *Fermat* est également alimenté par des données en provenance du système de gestion des opérations de refinancement *KTP* et de l'outil de consolidation *Magnitude*. *Fermat* fournit les informations nécessaires à *Evolan* qui permet de publier les états réglementaires.

Les données collectées et calculées dans ces systèmes d'information sont contrôlées techniquement et fonctionnellement tout au long de la chaîne de production, de la collecte des informations à partir des systèmes amont jusqu'aux résultats finaux. Ces contrôles de qualité font l'objet d'un suivi mensuel et de plans d'actions éventuels.

Le système d'information mis en place permet de disposer des axes nécessaires à l'analyse du ratio. Ainsi, des états mensuels affichent les composantes du montant d'actifs pondérés au titre de la méthode avancée (probabilité de défaut, pertes en cas de défaut, expositions, pertes attendues, etc.) selon plusieurs critères :

- un découpage des encours sains et des encours en défaut, par type de financement ;
- une séparation entre les expositions provenant du bilan et celles provenant du hors-bilan ;
- une décomposition par pays ;
- une répartition par catégorie de clientèle (particuliers, professionnels personnes physiques, petites entreprises, moyennes et grandes entreprises selon le chiffre d'affaires, très grandes entreprises et le réseau de concessionnaires) ;
- d'autres axes sont en cours de déploiement (durée de financement, type de barème, secteur d'activité...).

## 6.5 Segmentation des expositions en méthode avancée

en millions d'euros	EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE AVANCÉE
<b>Entreprises</b>	<b>5 107</b>
* dont Réseau	3 783
<b>Clientèle de détail</b>	<b>11 127</b>
* dont petites ou moyennes entités	2 042
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS EN MÉTHODE AVANCÉE</b>	<b>16 234</b>

Périmètre : Expositions en méthode avancée sur le bilan et le hors-bilan, sain et défaut, sur l'Allemagne, l'Espagne, la France et l'Italie.

Les taux moyens de pondération Bâle II (risques pondérés/expositions) s'élèvent à 37 % pour le portefeuille Clientèle et 47 % pour le portefeuille Entreprises global (ce dernier se décomposant en 69 % pour le portefeuille Entreprises hors réseaux et 40 % pour les Réseaux).

Les exigences en fonds propres au titre du risque de crédit tiennent compte de deux sûretés accordées par le constructeur Renault, totalisant 550 millions d'euros et

protégeant RCI Banque contre le risque de défaillance de Renault Retail Groupe :

- une convention de gage espèces pour un montant de 100 millions d'euros ;
- un prêt sans recours pour un montant de 450 millions d'euros.

La seule compensation effectuée sur les expositions concerne les positions créditrices et débitrices, détaillées le cas échéant, pour un même client, d'une même société juridique du groupe RCI Banque.

Les facteurs de conversion moyens des risques hors bilan en équivalent de risque de crédit sont de 100 % pour la clientèle (représentant 419 millions d'euros), et de 44 % pour les engagements vis-à-vis du réseau (représentant 1,1 milliard d'euros), en fonction de leur nature.

## 6.6 Axe emprunteur-paramètre probabilité de défaut (PD)

La méthodologie de notation interne développée dès 2004 à des fins de réévaluation mensuelle du risque de la clientèle s'appuie sur :

- un modèle d'ordonnement du risque de défaut ;
- une méthode de quantification de la probabilité de défaut associée.

Le tableau ci-après reprend la cartographie des modèles développés.

CATÉGORIE D'EXPOSITION	PAYS IRBA	POPULATION COUVERTE PAR LE MODÈLE	TYPE DE MODÈLE (STATISTIQUE - EXPERT - COMBINÉ - AUTRES)	NATURE DE MODÈLE (INTERNE/EXTERNE)
<b>RETAIL</b>	Allemagne	Grand Public	Statistique	Interne
	Espagne			
	Italie			
	France			
<b>SME</b>	Allemagne	Entreprises	Statistique	Interne
	Espagne			
	Italie			
<b>CORPORATE</b>	France	Très Grandes Entreprises	Combiné	Interne + cotation externe
	Toutes filiales	Réseaux	Combiné	Interne



## Modèle d'ordonnement du risque

L'ordonnement du risque des contreparties est issu d'un score intégrant à la fois les caractéristiques du client et son comportement de paiement. La méthodologie est ajustée à chaque typologie de clientèle pour tenir compte de la nature des informations à disposition et habituellement utilisées par les experts métier pour apprécier le risque.

S'agissant du marché Réseau, l'approche statistique s'est avérée plus difficile à développer compte tenu de la granularité très différente de ce portefeuille (quelques centaines de concessionnaires Renault et Nissan par pays). Un modèle combiné a été établi sur la base d'un travail conjoint des équipes de la direction des risques de crédit et des filiales. Ce modèle s'appuie sur des configurations de risques définies par les experts métiers et hiérarchisées selon des méthodes statistiques.

## Affectation à une classe de risque et quantification de la PD associée à chaque classe

Les échelles de notation comportent un nombre de classes ajusté à la granularité du portefeuille. La clientèle de détail

utilise des échelles à dix classes pour le portefeuille sain et une classe défaut ; le portefeuille Entreprises est ventilé sur sept classes, plus une classe défaut.

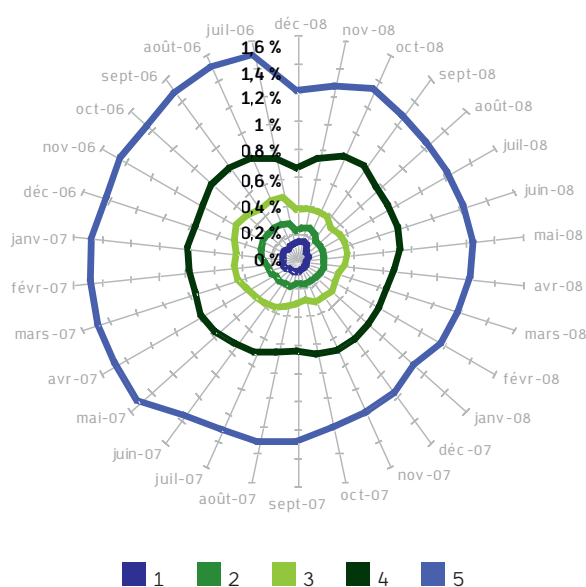
L'exigence de fiabilité de la notation interne a cependant conduit à découper chaque portefeuille "pays/segment de clientèle" de façon spécifique : pour un même segment, le risque d'une classe en France, mesuré par sa PD représentative, n'est pas le même que celui de cette même classe en Espagne.

La PD associée à chaque classe est calculée en tenant compte des taux de défaut constatés historiquement. Courant 2008, des travaux ont été menés pour améliorer les techniques de prévision de la PD en intégrant des variables macroéconomiques externes là où elles s'avéraient significatives.

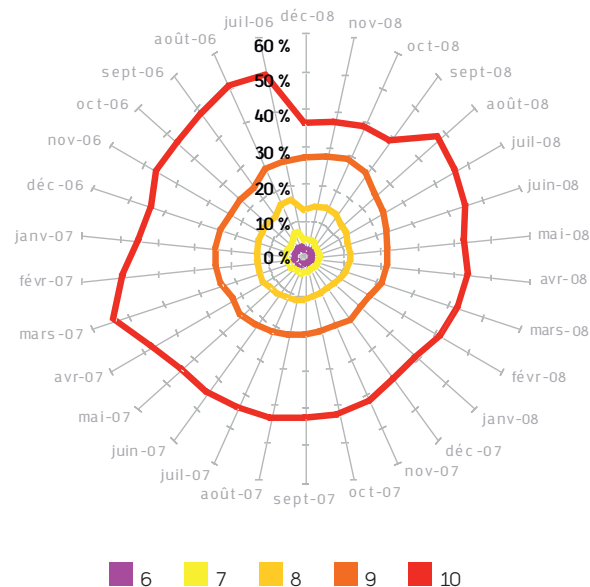
## Contrôle des modèles de PD

L'efficacité des modèles (maintien de la hiérarchisation des classes de risque dans le temps) et la qualité des prévisions du niveau de PD par classe font l'objet d'un *backtest* trimestriel détaillé dont les graphes reportés ci-après donnent une illustration.

Historique taux de défaut par classe (1 à 5)



Historique taux de défaut par classe (6 à 10)



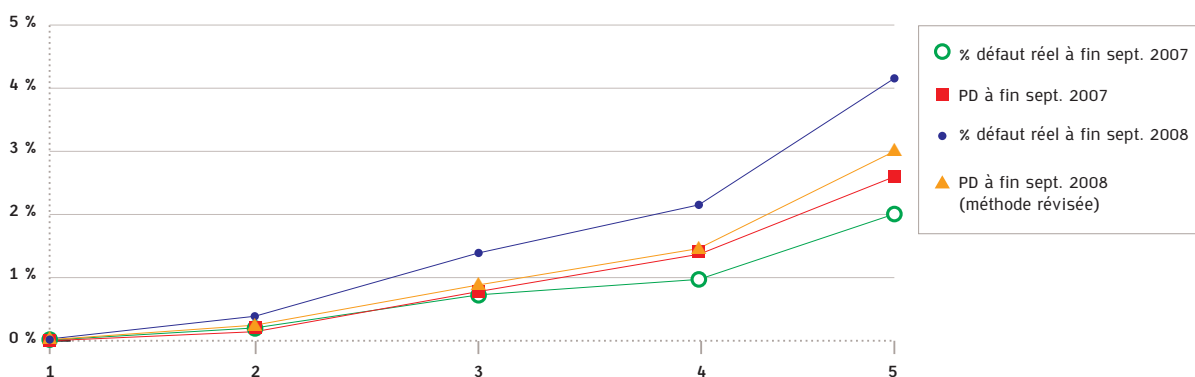
L'année 2008 a été marquée par une dégradation particulièrement sévère de la solvabilité de la clientèle espagnole, la crise financière s'étant immédiatement traduite dans l'économie par la hausse des charges d'emprunts immobiliers et l'arrêt des mises en construction ainsi que l'augmentation brutale du chômage et des faillites d'entreprise dans un pays où le secteur du BTP avait alimenté la croissance.

Cette situation a généré une forte progression des passages en défaut sur notre portefeuille particuliers et entreprises et une détérioration accélérée de l'espérance de récupération

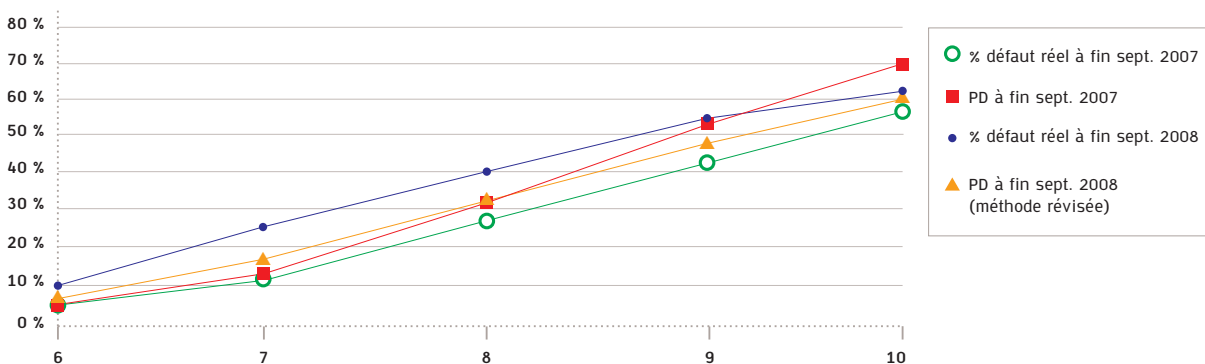
sur les créances en défaut. La crise du crédit a en outre affecté le marché du VO sur lequel sont écoulés les véhicules saisis.

Ainsi, les modèles de probabilités de défaut et pertes en cas de défaut ont fourni des prévisions exactes ou prudentes en Allemagne, en France et en Italie, mais les paramètres appliqués à l'Espagne se sont avérés sous-estimés. La méthodologie d'estimation des probabilités de défaut et pertes en cas de défaut a en conséquence été révisée courant 2008 pour une meilleure prise en compte des effets de cycle.

## Classes 1 à 5 - Retail Espagne



## Classes 6 à 10 - Retail Espagne



## 6.7 Axe transaction - paramètre pertes en cas de défaut (LGD)

Les pertes économiques sont estimées à partir des flux actualisés des récupérations pour le Grand Public et les Entreprises, ou bien des abandons de créance pour les Réseaux, sur la base de données historiques remontant en général à plus de dix ans.

Les frais imputables au recouvrement sont pris en compte selon les phases de gestion traversées. Une analyse a permis de regrouper les transactions en segments représentatifs de niveaux de pertes homogènes.

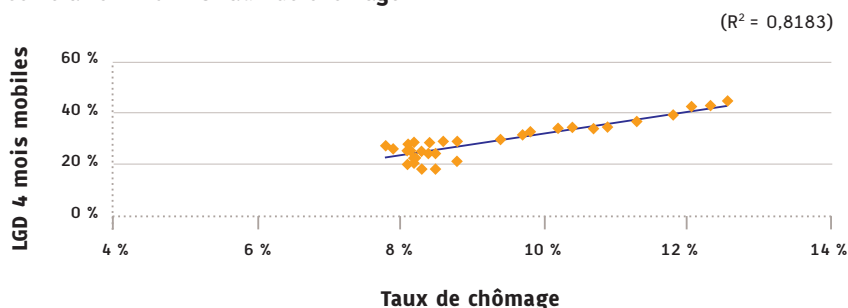
CATÉGORIE D'EXPOSITION	PAYS IRBA	POPULATION COUVERTE PAR LE MODÈLE	SEGMENTATION DE LA POPULATION	TYPE DE MODÈLE (STATISTIQUE - EXPERT - COMBINÉ - AUTRES)	NATURE DE MODÈLE (INTERNE / EXTERNE)	PROFONDEUR HISTORIQUE DISPONIBLE	PARAMÈTRES CALCULÉS
RETAIL	France	Grand Public + Entreprises	Crédit	Statistique	Interne	depuis 01/1997	LGD sur sain LGD défaut BEEL défaut
			Leasing				
	Allemagne		Crédit VN	Statistique	Interne	depuis 04/1999	
			Crédit VO				
	Espagne		Leasing	Statistique	Interne	depuis 11/1994 depuis 05/1998 depuis 01/1996	
			Crédit VN				
			Crédit VO				
	Italie		Leasing	Statistique	Interne	depuis 04/1998	
Segment unique							
CORPORATE	Toutes filiales	Réseaux	Stock VN	Unitaire	Interne	depuis 1988	LGD BEEL
			Autres produits				

La quantification de ces pertes par segment résulte d'un modèle statistique dont les vecteurs principaux sont l'analyse générationnelle des récupérations, la vitesse de recouvrement, la prise en compte de tendances et à partir de la "meilleure estimation" de perte attendue par génération mensuelle.

Comme indiqué plus haut, la quantification de la perte en cas

de défaut a fait l'objet de travaux complémentaires pour mieux intégrer les effets de cycle là où ils étaient insuffisamment pris en compte et permettre une actualisation plus fréquente sur les marchés volatils. Le graphe ci-après confirme l'influence très nette du contexte économique sur le niveau de la perte en cas de défaut (séries mensuelles sur trois exercices de 2006 à 2008).

#### Corrélation "LGD vs taux de chômage"



La moyenne des pertes en cas de défaut sur le portefeuille sain est de 35 % pour la Clientèle de détail et 17 % pour les Entreprises (ce dernier se décomposant en 31 % pour les Entreprises hors réseaux et 12 % pour les Réseaux).

## 6.8 Procédures de surveillance de la notation interne

La notation donne lieu à une surveillance mensuelle des résultats et des principales données qui la constituent. De façon trimestrielle, les évolutions constatées donnent lieu à une analyse formalisée selon un protocole standard. Ces analyses assurent une adhérence des modèles aux processus opérationnels (acceptation et recouvrement) et un enrichissement régulier des modèles de notation. Les écarts entre prévisions et réel donnent lieu à un compte rendu formalisé qui intègre également la quantification de l'impact au niveau des exigences en fonds propres.

## 6.9 Utilisation opérationnelle des notations internes

### Clientèle

#### Politique d'octroi

Sur le périmètre Clientèle, les clients faisant une demande de financement sont systématiquement notés ; cette situation préexistante aux notations "bâloises" sur certains segments de marché, notamment les particuliers, a été systématisée avec la mise en place de Bâle II. Ceci permet une première orientation du dossier dans le processus de décision, le processus d'étude se concentrant sur les risques "intermédiaires". Au-delà du processus opérationnel, la politique d'acceptation est régulièrement ajustée en fonction de taux de défaut et de l'analyse de rentabilité par niveau de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaut. Depuis fin 2008, les prévisions de taux de défaut font l'objet de stress économiques pour mieux évaluer et anticiper l'effet du retournement conjoncturel sur le risque et l'intégrer de façon ajustée à chaque marché.

#### Recouvrement

Les modèles statistiques utilisés dans le cadre du calcul des risques pondérés et de la perte attendue permettent une réactualisation mensuelle de la probabilité de défaillance utilisée à l'octroi par intégration du comportement de paiement client. Cette réactualisation, qui assure une bonne visibilité sur la perte attendue du portefeuille dans le cadre du "processus budget" est également un outil de plus en plus utilisé pour anticiper l'activité des plateformes de recouvrement amiable et contentieux. Sur la base des mêmes informations clients, des "scores de recouvrement" sont également en cours de déploiement.

### Réseaux

Sur le périmètre Réseaux, toutes les contreparties sont systématiquement notées. Cette notation ainsi que l'ensemble des pans qui la composent est intégrée dans les processus opérationnels clés d'acceptation, de gestion et de suivi du risque.

De plus, la notation Bâle II Réseaux permet deux types d'analyses distinctes au sein de RCI Banque, par la mise à disposition mensuelle de l'ensemble des données pertinentes aux équipes qui suivent l'activité et le risque sur les Réseaux :

- analyse globale du portefeuille Réseaux s'appuyant sur plusieurs *reportings* mensuels, qui présentent de manière dynamique l'ensemble des données sur l'historique existant ;
- analyse individuelle de chaque contrepartie qui permet, au travers de l'analyse des composantes de la notation, l'évaluation de la qualité de la contrepartie et la détection d'éventuels incidents de gestion sur les données historisées.

## 6.10 Informations relatives au risque de crédit en méthode standard

Les expositions de risque de crédit traitées en méthode standard sont essentiellement composées des encours de financement des ventes des filiales non traitées en méthode avancée, des créances envers les établissements de crédit et banques centrales, ainsi que de l'ensemble des autres actifs consolidés ne correspondant pas à des obligations de crédit.

Pour calculer l'exigence de fonds propres au titre du risque de crédit en méthode standard, RCI Banque utilise l'agence de notation externe Moody's pour apprécier ses expositions vis-à-vis des souverains et banques et respecte la mise en correspondance entre les évaluations externes de crédit Moody's et celles publiées par la Banque de France.

En ce qui concerne le portefeuille Entreprises, le groupe RCI Banque applique les pondérations réglementaires aux expositions non notées. Ce traitement se justifie par la taille généralement modeste des entreprises clientes du groupe, ces dernières ne bénéficiant pas d'une évaluation externe attribuée par une agence de notation agréée.

## Segmentation des expositions de crédit en méthode standard

NOTATION MOODY'S	NOTATION BANQUE DE FRANCE	EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE STANDARD EN MILLIONS D'EUROS
Aaa	1	2 880
Inférieures à Aaa	2 à 6	250
Expositions non notées	7	7 545
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE STANDARD</b>		<b>10 675</b>
* dont Entreprises		3 086
* dont Clientèle de détail		4 462
* dont autres catégories d'exposition		3 127

## 7. PRINCIPAUX INDICATEURS BÂLE II

### 7.1 Ventilation des expositions globales (méthodes standard et avancée)

<i>en millions d'euros</i>	ENTREPRISES	CLIENTÈLE DE DÉTAIL	AUTRES CATÉGORIES D'EXPOSITION	TOTAL
<b>Expositions moyennes de crédit en 2008</b>	<b>10 471</b>	<b>15 952</b>	<b>2 335</b>	<b>28 757</b>
France	3 536	5 075	2 289	10 900
Allemagne	997	3 243	240	4 480
Espagne	867	2 322	52	3 241
Italie	691	1 181	189	2 061
Royaume-Uni	620	1 257	54	1 931
Autres pays	1 481	2 512	303	4 296
<b>SOLDE DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT AU 31 DÉCEMBRE 2008</b>	<b>8 192</b>	<b>15 590</b>	<b>3 127</b>	<b>26 909</b>
Durée résiduelle inférieure à 3 mois	2 847	1 935	1 143	5 925
de 3 mois à 1 an	2 622	2 698	500	5 820
de 1 à 5 ans	2 040	10 303	713	13 056
supérieure à 5 ans	683	654	771	2 108

## 7.2 Expositions globales de crédit en défaut et ajustements de valeur

<i>en millions d'euros</i>	ENTREPRISES	CLIENTÈLE DE DÉTAIL	TOTAL
France	128	293	421
Allemagne	121	65	186
Espagne	50	162	212
Italie	50	47	97
Royaume-Uni	11	73	84
Autres pays	109	79	188
<b>Total des expositions en arriérés de paiement ou en défaut</b>	<b>469</b>	<b>718</b>	<b>1 188</b>
<b>31 décembre 2007</b>			
Solde bilantiel des ajustements de valeurs	188	489	677
Solde bilantiel des provisions collectives	43	45	88
<b>Solde total des provisions collectives et ajustements de valeurs</b>	<b>231</b>	<b>534</b>	<b>765</b>
<b>31 décembre 2008</b>			
Solde bilantiel des ajustements de valeurs	187	634	821
Solde bilantiel des provisions collectives	54	33	87
<b>Solde total des provisions collectives et ajustements de valeurs</b>	<b>241</b>	<b>667</b>	<b>908</b>
<b>AJUSTEMENTS DE VALEUR EFFECTIFS DE LA PÉRIODE</b>	<b>10</b>	<b>133</b>	<b>143</b>

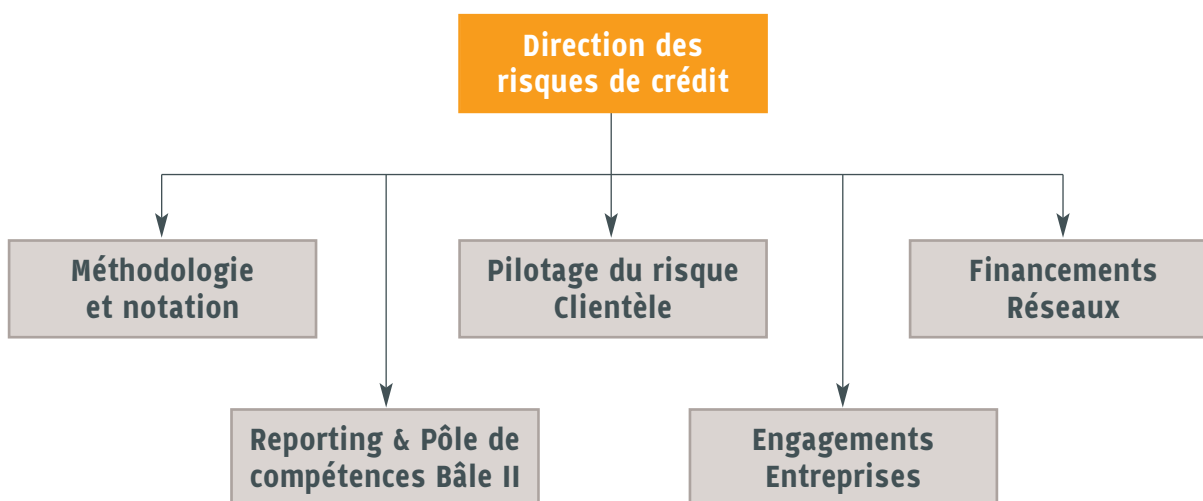
Les expositions en défaut et ajustements de valeurs sur les "autres catégories d'exposition" sont négligeables.

## 7.3 Segmentation des expositions de crédit en méthode avancée

<i>en millions d'euros</i>	ENTREPRISES	CLIENTÈLE DE DÉTAIL	TOTAL
PD < 1 %	583	5 997	6 580
1 % <= PD < 5 %	1 143	2 956	4 099
5 % <= PD < 10 %	1 184	833	2 017
10 % <= PD < 20 %	720	308	1 028
20 % <= PD < 100 %	1 131	510	1 641
PD = 100 %	346	523	869
<b>EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE AVANCÉE (A)</b>	<b>5 107</b>	<b>11 127</b>	<b>16 234</b>
<b>Taux de pertes en cas de défaut</b>	<b>17 %</b>	<b>37 %</b>	<b>31 %</b>
<b>Expositions pondérées (B)</b>	<b>2 417</b>	<b>4 172</b>	<b>6 589</b>
<b>Taux de pondération moyen (B) / (A)</b>	<b>47 %</b>	<b>37 %</b>	<b>41 %</b>

# LES RISQUES DE CRÉDIT

## 1. ORGANISATION DE LA DIRECTION DES RISQUES DE CRÉDIT



Le département **Reporting et pôle de compétences Bâle II** regroupe, sous une même responsabilité fonctionnelle, des compétences informatiques et risques de crédit afin de garantir la production du ratio de solvabilité européen, d'assurer les projets Bâle II et de gérer les *reportings* de risques de crédit.

Le département **pilotage du risque Clientèle (Grand Public et Entreprises)** définit les normes et méthodes de gestion du risque Clientèle et s'assure de leur déploiement dans les filiales du groupe. Il a également pour mission de suivre le coût du risque des filiales et de proposer ou valider les plans d'actions permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Le département **méthodologie et notation** élabore et surveille la performance des modèles statistiques de probabilité de défaut et de pertes en cas de défaut utilisés, soit au moment de l'octroi, soit à des fins de pilotage du risque de crédit. Il est également en charge de la gestion opérationnelle des systèmes d'acceptation sur certains pays.

Le département **financements Réseaux** est en charge de l'animation et du pilotage de cette activité par l'accompa-

gnement du développement international des marques, par la mise en place d'une offre de financements complète aux réseaux de distribution et par la diffusion aux filiales d'outils, de méthodes de gestion et de suivi du risque.

Le département **engagements Entreprises** a pour rôle de statuer sur les demandes de financement Réseaux et Entreprises au-delà des seuils de délégation fixés par pays, et de veiller à la mise en œuvre conforme des règles d'acceptation. Il forme et conseille les équipes du siège et celles des filiales dans l'analyse du risque Entreprises ou Réseaux, et il assure le suivi des grands risques.

Les comités des risques de crédit dans les pays suivent les indicateurs de risque afin de piloter les politiques d'acceptation et de recouvrement locales.

Le comité des risques de crédit Corporate définit les normes et les processus de gestion et valide les plans d'actions proposés par les pays.

Le comité des engagements Corporate a pour mission d'accepter les dossiers de crédit qui n'entrent pas dans le cadre des seuils de délégation de la direction du risque de crédit.



## 2. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT

### 2.1 Gestion des risques clientèle

La politique de prévention des risques de crédit sur la clientèle vise à s'assurer de l'atteinte des objectifs de coût du risque fixés dans le cadre du processus budgétaire pour chaque pays et chacun de ses marchés principaux (clientèle véhicule neuf et véhicule d'occasion pour les particuliers, et clientèle Entreprises). La politique d'acceptation est ajustée et les outils (scores et autres règles) optimisés régulièrement dans ce but.

Le recouvrement des créances incidentées ou en défaut fait également l'objet d'ajustement de moyens ou de stratégie en fonction de la typologie de clientèle et des difficultés rencontrées. La résiliation contractuelle peut ainsi être accélérée face au risque que la créance ne devienne irrécouvrable à très court terme.

### 2.2 Gestion des risques réseaux

La politique de prévention des risques de crédit au réseau vise à s'assurer de l'atteinte des objectifs de coût du risque fixés dans le cadre du processus budgétaire pour chaque pays.

Au niveau de chaque filiale, la clientèle Réseaux est suivie en permanence et quotidiennement au travers d'indicateurs court et long termes, qui permettent l'identification en amont de toute affaire présentant un risque de non-recouvrement partiel ou total.

Les clients identifiés comme risqués sont classés en statut incidenté, pré-alerte ou alerte, et font l'objet d'une revue lors des comités des risques au sein des filiales. Ces derniers réunissent les directeurs locaux des constructeurs et de RCI Banque en relation avec le réseau, afin de décider des plans d'actions et mesures conservatoires nécessaires à la maîtrise des risques.

## 3. LES GRANDES LIGNES DE L'EXERCICE 2008

En 2008, des solutions de financement des réseaux ont été mises en place au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède, suite à la reprise par Renault de la distribution de ces pays, à partir d'une filiale basée à Stockholm.

De la même façon, la filiale polonaise a étendu son offre de financement aux réseaux de distribution aux trois pays Baltes.

Une nouvelle marque "Infiniti" est venue enrichir l'offre de RCI Banque.

Conformément à sa politique, la reprise en risque des réseaux de distribution par RCI Banque est progressive afin de s'assurer de la maîtrise de son risque.

L'année 2008 a été marquée par l'apparition d'une crise financière et économique qui s'est propagée très rapidement aux marchés automobiles.

Sur les quatre premiers mois de l'année 2008, le marché mondial a été en croissance avec un marché européen stable et les principaux marchés émergents en forte croissance. Les marchés espagnol et italien ont montré les premiers signes de décrochage.

De mai à septembre, la chute des marchés s'est étendue en Europe et notamment au Royaume-Uni. À partir d'octobre, la chute des marchés a été générale.

La politique de financement des réseaux de RCI Banque a été fortement impactée par le décrochage des marchés et par la nécessaire action sur les facturations des constructeurs afin de limiter les niveaux de stocks des concessionnaires.

L'encours Réseaux a ainsi été réduit de 20 % sur les trois derniers mois de l'année.

RCI Banque maintient sa politique de soutien aux constructeurs et à leurs réseaux de distribution par la mise à disposition de solutions de financement adaptées. À ce titre, le pilotage des stocks et leur adéquation à la situation des marchés resteront une priorité pour RCI Banque en 2009.

Sur l'activité Clientèle, la crise de liquidité a également eu des impacts sur la politique de risque de crédit qui a été resserrée principalement en fonction du risque de crédit anticipé dans chaque pays et sur chaque activité. La gestion du risque aura également été marquée par une gestion active du risque clientèle en Espagne.

Le coût du risque total du groupe RCI Banque a représenté, en 2008, 0,86 % de l'encours productif moyen, contre 0,78 % en 2007.

## 4. LE RISQUE CLIENTÈLE

En 2008, le coût du risque Clientèle représente 1 % de l'encours productif moyen, en hausse sensible par rapport à celui enregistré en 2007 (0,7 %). Les résultats sont marqués par un fort contraste entre l'Espagne, qui a subi de plein fouet la crise immobilière et financière et dont le coût du risque s'établit à 3,1 % de l'encours, et le reste des filiales qui enregistrent un coût du risque de 0,6 %.

En Espagne, l'impact de la crise économique a été d'autant plus fort que les ventes du secteur automobile avaient été portées par le boom de l'immobilier. L'explosion du chômage, passé de 8 à 12 % de la population active d'une année sur l'autre, a entraîné à la fois une forte augmentation des encours douteux, mais aussi une forte dégradation de l'espérance de récupération de ces créances. Malgré un resserrement très marqué de la politique d'acceptation de la clientèle des particuliers comme des entreprises, et un renforcement considérable des outils comme des moyens humains de la chaîne de recouvrement, les perspectives restent négatives pour 2009.

Dans la plupart des pays, le risque est resté modéré et conforme aux attentes. RCI Banque UK a continué de faire l'objet de quelques réajustements de provision suite aux opérations de reprise des encours de RFS mi-2007. Le retournement conjoncturel, qui n'est pas visible dans les indicateurs avancés fin 2008, fait l'objet de mesures préventives ajustées marché par marché.

Sur les marchés hors Europe l'année 2008 est marquée par une nette amélioration du risque au Brésil, l'ensemble des indicateurs de qualité d'acceptation comme de recouvrement se situant à un bon niveau fin 2008 ; en Corée, la forte exposition du pays au retournement économique international a conduit à des ajustements de politique d'acceptation tout au long de l'année et à un renforcement préventif de la chaîne de recouvrement.

Les encours douteux progressent d'une année sur l'autre de 3,4 % à 4,4 % des créances totales sous l'influence de l'Espagne. Le taux de provisionnement de ces encours s'établit à 73 % fin 2008, contre 69 % à fin 2007. Les encours douteux de l'Espagne étant provisionnés au niveau assez élevé de 78 % compte tenu des difficultés de récupération observées.

## 5. LE RISQUE RÉSEAUX

En 2008, le coût du risque Réseaux s'est établi à 0,45 % de l'encours productif moyen à un niveau sensiblement inférieur à 2007 (0,55 %).

La qualité du suivi du risque et la connaissance de ses réseaux de distribution par RCI Banque ont permis une bonne maîtrise du coût du risque, malgré un contexte de marché particulièrement difficile pour les réseaux de distribution.

Malgré la forte chute des marchés espagnol et italien, RCI Banque n'a accusé aucune perte sur les réseaux Renault et Nissan dans ces deux pays en 2008.

Les filiales au Royaume-Uni et aux Pays-Bas ont par contre subi des défaillances de concessions dont des groupes multimarques importants.

Sur l'ensemble du périmètre, RCI Banque a procédé à des ajustements de provisions afin de prendre en compte la fragilité des affaires qui ont été identifiées comme particulièrement sensibles dans ce contexte de forte baisse de marché. Les contrôles et la prise de mesures conservatoires et/ou de garanties ont été renforcés.

## LES RISQUES FINANCIERS

Les opérations sur instruments financiers réalisées par le holding RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

La solidité du bilan de RCI Banque repose notamment sur le contrôle et le pilotage des risques de marché. La gestion des risques globaux de liquidité, taux, change et contrepartie, est réalisée quotidiennement sur une base consolidée.

Le détail des risques financiers et de leur dispositif spécifique de contrôle est exposé en annexe du rapport de gestion (cf. p 120 rapport de gestion, Annexe 2 aux comptes consolidés).

## LE RISQUE SUR LES VALEURS RÉSIDUELLES

### Ventilation du risque sur valeurs résiduelles

en milliers d'euros	MONTANT DES VALEURS RÉSIDUELLES				MONTANT DE LA PROVISION CORRESPONDANTE			
	2008	2007	2006	2005	2008	2007	2006	2005
<b>Entreprises dont :</b>	<b>133 066</b>	<b>160 932</b>	<b>222 038</b>	<b>333 119</b>	<b>19 560</b>	<b>15 681</b>	<b>21 882</b>	<b>26 390</b>
France	70	158	883	3 086	70	158	476	530
Union européenne (hors France)	132 996	160 774	221 155	330 033	19 490	15 523	21 406	25 860
Europe hors Union européenne	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Grand Public dont :</b>	<b>189 225</b>	<b>279 993</b>	<b>201 813</b>	<b>301 395</b>	<b>1 468</b>	<b>1 917</b>	<b>1 460</b>	<b>2 250</b>
Union européenne (hors France)	189 225	279 993	201 813	301 395	1 468	1 917	1 460	2 250
<b>TOTAL RISQUE SUR VALEURS RÉSIDUELLES</b>	<b>322 291</b>	<b>440 925</b>	<b>423 851</b>	<b>634 514</b>	<b>21 028</b>	<b>17 598</b>	<b>23 342</b>	<b>28 640</b>

### Risques sur valeurs résiduelles non portés par le groupe RCI Banque

en millions d'euros	MONTANT DES VALEURS RÉSIDUELLES			
	2008	2007	2008	2007
<b>Entreprises et Grand Public dont :</b>				
Engagements reçus du Groupe Renault	959	915	1 011	636
Engagements reçus autres (Réseau et Clientèle)	2 025	1 574	1 649	1 706
<b>TOTAL RISQUE SUR VALEURS RÉSIDUELLES</b>	<b>2 984</b>	<b>2 489</b>	<b>2 660</b>	<b>2 342</b>

# LES ASSURANCES

## ASSURANCE DOMMAGES/PERTES D'EXPLOITATION ET RESPONSABILITÉ CIVILE

### Dommages et pertes d'exploitation

Les sociétés françaises du groupe RCI Banque sont affiliées au programme mondial d'assurance dommages/pertes d'exploitation du Groupe Renault. Ce programme fait une large place à l'auto-assurance du fait de l'existence de franchises importantes au niveau des deux volets (20 000 € pour le risque dommages aux biens et trois jours de production pour le risque perte d'exploitation). Cette part d'auto-assurance implique une politique de prévention des risques par :

- la mise en place de systèmes de sécurité performants ;
- la formation du personnel (prise de conscience de son rôle dans cette prévention en matière de dommages aux biens) ;
- l'installation de sauvegardes dans le cas de perte d'exploitation, la production du groupe étant très dépendante du bon fonctionnement des systèmes informatiques.

Dans les filiales étrangères du groupe RCI Banque, les contrats sont négociés avec les assureurs locaux et font l'objet en central d'une surveillance afin de vérifier leur bonne adaptation dans l'appréhension des risques à couvrir.

### Responsabilité civile

La responsabilité civile d'exploitation (responsabilité du chef d'entreprise) des filiales françaises est assurée par un contrat groupe RCI Banque avec une extension en termes de responsabilité civile professionnelle pour les activités qui la rendent nécessaire (location longue durée et prestation de gestion de parcs automobiles).

L'évolution de la réglementation a entraîné le respect de nouvelles obligations en matière d'intermédiation en assurance, avec notamment la nécessité d'élargir le champ de couverture obligatoire (responsabilité civile et garantie financière) sur les plans national et international pour les produits d'assurance annexés aux produits de financement et de location.